



René Lévesque – Formes et usages d'un mythe à l'Assemblée nationale

Essai présenté par

Clovis Brochu

Stagiaire 2024-2025

*L'histoire est à mes yeux comme un miroir, à l'aide duquel
j'essaie, en quelque sorte, d'embellir ma vie et de la
conformer aux vertus de ces grands hommes.*

Plutarque, *Les vies parallèles*

Table des matières

Sommaire	3
Remerciements.....	4
Introduction.....	5
Présentation méthodologique.....	7
La mémoire de René Lévesque, ses différents usages et ses multiples visages.....	10
René Lévesque et le mythe politique	10
Les usages de la mémoire de René Lévesque	12
Les facettes de la vie et l'œuvre de René Lévesque.....	15
Analyse des données	17
Présentation des données	17
Les usages rhétoriques de René Lévesque	21
Les René Lévesque de l'Assemblée nationale	29
Conclusion	44
Bibliographie.....	47

Sommaire

Il est de ces êtres d'exception qui, non contents de se laisser porter par l'esprit de leur époque, en harnachent les forces vives et deviennent les éléments premiers de sa définition. René Lévesque (1922 - 1987) est de cette trempe. Dans cet essai, j'analyse comment la mémoire de René Lévesque percole auprès de sa postérité, les parlementaires qui siègeront à l'Assemblée nationale du Québec entre 1997 et 2022, de même que l'usage de cette mémoire dans le contexte de leurs débats. Ainsi furent analysées un peu plus de 280 mentions à René Lévesque au cours de cette période. Dans la première partie de cet essai vous est présenté le cadre théorique ayant enrichi et soutenu l'analyse des données. Dans la seconde partie vous sont présentées les données traitées, avec deux axes principaux, soit les types d'usages de la mémoire de René Lévesque – parle-t-on de René Lévesque pour lui rendre hommage ou pour délégitimer la position d'un adversaire? – et les différentes facettes de cette mémoire mobilisées – à quels éléments de la vie et de la carrière de René Lévesque les parlementaires font-ils référence? – . Une particularité de cet essai est sa méthodologie mixte, à la fois quantitative et qualitative, à la fois déductive et inductive. Cette étude longitudinale permet d'ailleurs de dégager l'évolution de la mémoire de René Lévesque au sein de l'Assemblée nationale.

Remerciements

Cet essai n'aurait été possible – et il ne s'agit pas que d'une formule convenue – sans un certain nombre de personnes. Peu avant la remise de la version préliminaire de cet essai, j'ai pris la décision de la passion certaine au-dessus de l'utilité manifeste. Ce changement de sujet d'essai – anciennement sur la stratégie gouvernementale de réduction des gaz à effet de serre – s'est réalisé grâce à mes collègues et amis Arnaud, Élye, Juliette et Vincent. Elles et ils m'ont empêché de tomber dans l'angoisse paralysante et auront été les meilleurs compagnons de rédaction que l'on puisse espérer. Merci infiniment. Ma reconnaissance va également à François Gagnon, notre superviseur d'essai, à Alexandre Laflamme, bibliothécaire de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale et au comité de relecture de l'Assemblée. François aura été d'une grande disponibilité pour garder l'objectif final en vue et ainsi éviter les écueils chronophages. Alexandre aura travaillé d'arrache-pied sur nos données, dans un échéancier extrêmement serré. Finalement, les membres du comité auront fourni des commentaires hautement pertinents, posant le présent essai sur de meilleures fondations. Merci à vous. À mes relectrices, Isabelle Bergeron et Émilie Massabki, je vous remercie et je vous embrasse.

Un merci tout particulier à Pierre Godin, auteur de la magistrale biographie en quatre tomes de René Lévesque, publiée entre 1994 et 2005. Merci de nous avoir offert une description aussi riche, aussi fine de la vie de René Lévesque, cet « enfant du siècle ». De même, un merci tout particulier au Sacrilège, qui fut le chaleureux hôte de mes pérégrinations lévesquiennes.

Et finalement, merci René, pour avoir vécu cette vie pleine, qui donne le goût du Québec, le goût du service public et, peut-être et surtout, d'apprendre à vouloir à la fois passionnément et avec mesure.

Introduction

René Lévesque (1922-1987) est, sans équivoque, un personnage historique marquant de l'histoire politique contemporaine du Québec; peut-être même le plus important, toutes catégories confondues¹. C'est que cet homme est propice au mythe. En 1944, à 22 ans, il est correspondant de guerre pour l'armée américaine, où il s'adresse aux résistants français et belges depuis Londres. Il est là, à l'ouverture des portes de Dachau, devenant ainsi l'un des premiers Québécois à découvrir l'horreur des camps de la mort². Animateur de Radio-Canada entre 1945 et 1959, il y devient une vedette, réussissant à séduire le public malgré sa voix éraillée, brisée par l'humidité alsacienne durant la guerre³. Ministre rebelle de « l'équipe du tonnerre » de Jean Lesage, il y porte des mandats majeurs, dont le plus marquant est, en 1962, la nationalisation de l'hydroélectricité⁴. Après sa conversion publique à la « souveraineté-association », mais l'échec de celle de son parti politique lors du congrès de 1967, il fonde son propre mouvement pour la souveraineté-association, qui deviendra rapidement le Parti québécois, en 1968⁵. Huit ans plus tard, il amène pour la première fois un parti souverainiste au pouvoir. Ce mandat du Parti québécois (1976-1981), qualifié de « parachèvement de la Révolution tranquille » par certains, donnera lieu à des réformes non moins majeures que celles réalisées entre 1960 et 1966. La loi 1, renommée ensuite loi 101, première loi déposée par le gouvernement Lévesque, est aujourd'hui un symbole de la défense du fait français en Amérique du Nord⁶. En 1980, il réalisera le premier référendum sur la question nationale et, malgré un rejet à 59,6%, sera réélu en 1981 avec une majorité encore plus forte que lors de l'élection de 1976, avec 49,3% des voix⁷. Finalement, les événements entourant le rapatriement de

¹ Groupe Léger & Léger, éd., *Les personnalités marquantes des 50 dernières années au Québec - Top 10 des personnalités québécoises les plus marquantes - Top 10 des chansons les plus marquantes* (Montréal, 2014), <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4146970>.

² Pierre Godin, *René Lévesque, un enfant du siècle* (Montréal: Éditions du Boréal, 1994), 141; 168; Eric Bédard, « René Lévesque », in *Figures marquantes de notre histoire: bâtir* (Montréal: VLB Éditeur, 2023), 297.

³ Pierre Godin, *René Lévesque, un enfant du siècle* (Montréal: Éditions du Boréal, 1994), 161; 182; 286-87; René Lévesque, *Attendez que je me rappelle*, Québec/Amérique (Montréal: Éd. Québec/Amérique, 1994), 121.

⁴ Pierre Godin, *René Lévesque, héros malgré lui* (Montréal: Éditions du Boréal, 1997), 162-64.

⁵ Godin, *Ibid.*, 335; 389; Jean-Charles Panneton, *Le gouvernement Lévesque - tome 1 - De la genèse du PQ au 15 novembre 1976* (Québec: Septentrion, 2016), 151; 169.

⁶ Joseph Yvon Thériault, « Langue et politique au Québec : entre mémoire et distanciation », *Hérodote* n° 126, n° 3 (12 septembre 2007): 123, <https://doi.org/10.3917/her.126.0115>.

⁷ Jean-Charles Panneton, *Le gouvernement Lévesque - tome 2 - Du temps des réformes au référendum de 1980* (Québec, Québec: Septentrion, 2016), 343-44.

la constitution en 1982, les tristes circonstances de son départ de la vie politique, en 1985, et sa rapide disparition, le 1^{er} novembre 1987, donnèrent un aspect tragique à la fin de sa vie⁸.

Depuis, René Lévesque paraît être devenu une référence universellement partagée par la classe politique québécoise. Toutes et tous lui rendent hommage, revendiquent certains pans de son héritage, et l'interprètent⁹. Son usage donne également lieu à des confrontations dans l'espace public. Pensons à Philippe Couillard, en 2013, qui accuse le Parti québécois de Pauline Marois de trahir la mémoire de Lévesque en faisant la promotion d'un nationalisme étroit, avec le projet de la charte des valeurs québécoises¹⁰. Ou encore à la revendication d'une filiation directe par Québec solidaire au cours de la campagne électorale de 2018, ce qui suscita l'ire de plusieurs chroniqueurs et membres du Parti québécois¹¹. Est-ce différent dans l'enceinte même de l'Assemblée nationale?

Ainsi, la question à laquelle s'attardera cet essai est la suivante : **pourquoi, quand et comment les différents partis politiques réfèrent-ils à René Lévesque à l'Assemblée nationale?** Cette question est accompagnée de sous-questions plus précises, que voici : quels sont les usages de ces références au moment où elles sont réalisées? À quels aspects de la vie politique de René Lévesque réfèrent-ils? Quels sont les facteurs de variation influençant le plus la référence à René Lévesque? Mes hypothèses de départ sont les suivantes :

1. Les références vont avoir différents usages.
 - 1.1. Les références ont soit un caractère rhétorique « fort », servant à attaquer ou se défendre contre un adversaire, soit un caractère rhétorique « faible », entretenant la mémoire de René Lévesque.
 - 1.2. Tous les usages seront utilisés, indépendamment du parti politique.

⁸ Pierre Godin, *René Lévesque, l'homme brisé* (Montréal: Éditions du Boréal, 2005), 498; 527.

⁹ Hugo Lavallée, « Virage à droite à l'Assemblée nationale? », 7 octobre 2024, Radio-Canada édition, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2110383/virage-droite-assemblee-nationale-pspp-reduction-fonctionnaires>; Vincent Di candido, « Paul St-Pierre Plamondon, le dauphin de René-Lévesque ? », 20 février 2024, Échos Montréal édition, <https://echosmontreal.com/paul-st-pierre-plamondon-le-dauphin-de-rene-levesque/>.

¹⁰ Jocelyne Richer, « Charte: Pauline Marois a trahi René Lévesque, selon Philippe Couillard », *La presse canadienne*, 11 septembre 2013, Le Devoir édition, <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/387202/charte-pauline-marois-a-trahi-rene-levesque-selon-philippe-couillard>.

¹¹ Olivier Robichaud, « Québec solidaire serait le véritable héritier de René Lévesque, selon Manon Massé », *HuffPost Québec*, 28 septembre 2018, HuffPost Québec édition, https://www.huffpost.com/archive/qc/entry/quebec-solidaire-serait-le-veritable-heritier-de-rene-levesque-selon-manon-masse_qc_5cec505ae4b02127ff0ce965; Steve E. Fortin, « Québec solidaire, nouvel héritier de René Lévesque? Ridicule! », *Le journal de Montréal*, 27 septembre 2018, Le journal de Montréal édition, <https://www.journaldemontreal.com/2018/09/27/quebec-solidaire-nouvel-heritier-de-rene-levesque-ridicule>.

2. De l'homme et de son héritage, plusieurs « René Lévesque » ont été réifiés.
- 2.1. Les différents partis politiques réfèrent à des facettes différentes de son héritage.
- 2.2. Les références à René Lévesque entre 1997 et 2022 vont se « sédimer » en des formes plus stables.

Présentation méthodologique

Cet essai porte sur l'analyse de l'ensemble des références à René Lévesque réalisées dans le cadre de la période de questions et de réponses orales et des débats sur les motions présentées au cours d'une séance de l'Assemblée nationale. La période qui nous intéresse est délimitée par deux moments marquants se rapportant à René Lévesque : 1997, l'année célébrant les 10 ans de son décès et 2022, l'année célébrant son centième anniversaire de naissance. Cette fenêtre de 25 ans est intéressante puisqu'elle a connu une diversité de contextes : des gouvernements de formations politiques différentes, majoritaires et minoritaires.

L'intérêt d'analyser ces deux corpus de références – les références réalisées dans le cadre de la période de questions et de réponses orales et celles réalisées dans le cadre des débats sur les motions – est leurs contextes d'énonciation différents.

La période de questions et de réponses orales a lieu à chaque séance, au cours des affaires courantes. Il y a trois séances par semaine durant la période de travaux réguliers, sauf exception, et la période de questions est d'une durée de 45 minutes. Il s'agit du moment le plus médiatisé du travail parlementaire, où les députés, particulièrement ceux issus de l'opposition, jouent leur rôle de « contrôleur de l'action gouvernementale »¹². Le sujet abordé n'est pas connu de la partie gouvernementale avant que les questions ne soient posées. Généralement, cela prend la forme d'une question principale, suivi de deux à trois questions complémentaires. Ces questions sont préparées à l'avance, alors que le niveau de préparation des réponses dépend du sujet qui est abordé, s'il était prévisible ou non¹³. Il s'agit donc d'un espace avec un certain degré d'improvisation.

¹² Assemblée nationale du Québec, « La fonction de député », in *L'ABC de l'Assemblée* (Québec: Assemblée nationale du Québec, 2025), <https://www.assnat.qc.ca/fr/abc-assemblee/fonction-depute/index.html>.

¹³ Dominic Migneault, « La période des questions à l'Assemblée nationale : perspective historique et étude comparée » (Québec, Fondation Jean-Charles-Bonenfant, 2011), 19-21, <https://www.fondationbonenfant.qc.ca/doc/stages/essais/2011/2011Migneault.pdf>.

Les motions sont, quant à elles, un acte de procédure visant à ce que l'Assemblée se prononce sur quelque chose¹⁴. Bien qu'il ne s'agisse pas de l'ensemble des types de motions existantes, à des fins de simplification des termes, nous utiliserons le terme de « motion » dans cet essai pour référer à trois types de motions avec débat, les motions sans préavis, les motions inscrites par les députés de l'opposition et les motions de procédure d'exception.

Les motions sans préavis ont une rubrique qui leur est consacrée au sein de la Période des affaires courantes. Elles sont un moyen pour les différentes formations politiques de soumettre une question sur laquelle ils désirent que l'Assemblée se prononce. Par exemple, une motion proposant de souligner l'anniversaire d'une personne ou d'un événement marquant pour la société québécoise. Si ces motions sont « sans préavis », elles font tout de même l'objet de délibérations entre les leaders en amont de la séance, pour déterminer s'il y aura consentement pour procéder à un débat et à un vote sur la motion¹⁵. Les motions sans préavis donnant lieu à un débat sont souvent des motions dont le sujet est plutôt consensuel.

Les motions inscrites par les députés de l'opposition ont aussi une période dédiée, soit une période de deux heures, lors de la Période des affaires du jour de la séance du mercredi, ce qui explique qu'on les appelle également « motions du mercredi »¹⁶. Puisque le débat ne peut être refusé sur ces motions, *a contrario* des motions sans préavis, cela permet aux partis de proposer une motion sur un sujet plus politique et de traiter de l'enjeu plus longuement que lors de la période de questions et de réponses orales¹⁷.

Les motions de procédure d'exception¹⁸, communément appelées « bâillons », sont une procédure permettant entre autres d'accélérer le processus d'adoption d'un projet de loi, en fixant des temps

¹⁴ Siegfried Peters, *La procédure parlementaire du Québec, 4e édition*, éd. par Assemblée nationale du Québec (Québec, 2021), 677, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4484411>.

¹⁵ Jean-Christophe Anderson, « Le rôle du leader du gouvernement et la question du temps à l'Assemblée nationale » (Québec, Fondation Jean-Charles-Bonenfant, 2020), 14-15, https://www.fondationbonenfant.qc.ca/doc/stages/essais/2020/JCAnderson_Essai.pdf; Peters, *La procédure parlementaire du Québec, 4e édition*, 681.

¹⁶ Assemblée nationale du Québec, « Affaires inscrites par les députés de l'opposition » (Québec: Assemblée nationale du Québec, 15 décembre 2014), <https://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/lexique/affaires-inscrites-par-les-deputes-de-l-opposition.html>.

¹⁷ David Searle, « De quoi unir le Québec : 626 motions qui ont fait consensus à l'Assemblée nationale durant la 39e législature » (Québec, Fondation Jean-Charles-Bonenfant, 2013), 7, https://www.fondationbonenfant.qc.ca/doc/stages/essais/2013/Searle_David.pdf.

¹⁸ Avant 2009, cette motion s'appelle plutôt la motion de suspension des règles de procédure et avait une mécanique légèrement différente, bien que l'esprit soit le même.

de débat pour chacune des étapes du processus législatif restantes. Un débat a lieu sur la motion elle-même, avant qu'elle ne soit adoptée.

Dans ces trois cas, le sujet des motions qui seront débattues est connu de l'ensemble des groupes à l'avance, *a contrario* des questions et réponses orales. Les motions sont donc un espace d'expression où les interventions sont préparées, moins sujettes à l'improvisation. L'analyse de ces deux corpus différents donne ainsi, déjà, une information essentielle pour cet essai. Est-ce que la référence à René Lévesque vient naturellement à la députation et demeure une référence vivante, qui est pertinente dans l'espace où les débats sont rapides et où la dynamique de l'affrontement est la plus forte? Ou elle est plutôt une référence préparée, plus fortement ritualisée?

Afin de répondre au « Pourquoi ? » et au « Comment ? » de la question à laquelle tente de répondre cet essai, les données furent traitées de deux manières. Tout d'abord, chacune des références fut caractérisée en fonction de l'usage qu'en fait le ou la parlementaire qui mobilise René Lévesque. L'approche utilisée fut déductive, les différents types d'usage ayant été identifiés avant l'analyse des données. Puis, ces références furent caractérisées par les éléments de la vie de René Lévesque qui sont mobilisés dans l'intervention : réfère-t-on à la nationalisation de l'hydroélectricité ou à la loi 101? Est-ce que René Lévesque est présenté sous le jour de ses qualités de démocrate ou plutôt de celle de grand homme d'État, père de grandes réformes? Pour identifier les traits de la vie de René Lévesque mobilisés, l'approche fut à la fois déductive et inductive. La lecture de plusieurs ouvrages biographiques sur la vie et l'action politique de René Lévesque permit d'identifier dans mes données les caractères prédominants mobilisés. Puis, l'analyse de l'ensemble des références permit de synthétiser ces caractères en des catégories cohérentes, permettant ainsi d'en dire quelque chose, notamment les tendances des différentes formations politiques.

Dans la prochaine section vous sera présentée la littérature ayant mené à ces usages et ce que j'appellerai par la suite « les » René Lévesque.

La mémoire de René Lévesque, ses différents usages et ses multiples visages

René Lévesque et le mythe politique

À l'aube de cet essai, je fus dans l'obligation de me poser deux questions : « qui est René Lévesque? » et « qu'est-ce que René Lévesque? ». Étonnamment peut-être, la seconde question se répond mieux que la première. À défaut d'avoir eu la chance de rencontrer M. Lévesque, ma connaissance de sa personne fut médiatisée par ce qu'on en a dit, ce qu'on en a écrit et ce qu'on en a produit, notamment en termes d'émissions et de documentaires. J'ai donc rencontré en même temps un René Lévesque et l'iconographie choisie pour le décrire, les deux fusionnant pour devenir une seule et même chose : un René Lévesque avec la cigarette au bec, un René Lévesque devant son tableau de *Point de mire* pour parler de la Guerre d'indépendance de l'Algérie, un René Lévesque des grandes phrases telles que : « Si je vous ai bien compris, vous êtes en train de me dire, à la prochaine fois » mais aussi des chansons l'accompagnant en image, tel que *Le début d'un temps nouveau* de René Claude et *Demain nous appartient* de Stéphane Venne¹⁹. Avec la lecture de biographies en amont de cet essai, ma compréhension de René Lévesque s'est contrastée, notamment par ce qu'on ne dit pas ou ce qu'on dit peu de sa vie dans l'espace public. Je peux ainsi faire un constat de départ : nous sommes les héritiers et les héritières de représentations de René Lévesque, qui ne rendent compte que partiellement de la personne qu'il a été.

En ce sens, à la question, « qu'est-ce que René Lévesque? », je réponds qu'il est un mythe politique. Le sociologue Gérard Bouchard, dans son ouvrage *Raison et déraison du mythe* (2014), nous en donne certains traits. Il s'y interroge sur la nature du mythe social – dans lesquels il inclut les mythes politiques et nationaux – et les usages qu'en font les acteurs sociaux²⁰. Il introduit la question du mythe comme « des valeurs et des croyances qui viennent à exercer un tel ascendant qu'elles s'imposent aux esprits » et qui « jouissent d'un statut qui permet d'échapper à la contestation »²¹. Tout comme ce que j'ai mentionné sur les sources de ma connaissance de René

¹⁹ Voir notamment la série de documentaires *Les champions : Les champions : surprises destinées*, Documentaire (ONF, 1978), https://www.onf.ca/film/champions_surprenantes_destinees/; *Les champions : le dernier combat*, Documentaire (ONF, 1988), https://www.onf.ca/film/champions_dernier_combat/; *Les champions : la façade du pouvoir*, Documentaire (ONF, 1978), https://www.onf.ca/film/les_champions_la_facade_du_pouvoir/.

²⁰ Gérard Bouchard, *Raison et déraison du mythe: au coeur des imaginaires collectifs* (Montréal: Boréal, 2014), 47.

²¹ Bouchard, *Ibid.*, 8.

Lévesque, M. Bouchard parle du mythe comme étant issu de la construction d'un sujet, hybride entre la réalité et la fiction²². Dans le même sens, il parle d'une narrativité du mythe, le fait qu'il raconte quelque chose, souvent en référence à un épisode ou une expérience vécue par le passé²³.

Cependant, et de manière cohérente avec le sujet de cet essai, le propre du mythe social est d'être construit et entretenu par des acteurs sociaux en compétition, en situation de pouvoir²⁴. Pour cela, il faut que le mythe soit polyvalent, qu'il puisse dire plusieurs choses, en fonction des acteurs ou groupes sociaux qui l'utilisent : « La polyvalence permet à un mythe d'être pris en charge par des acteurs sociaux en compétition ou par une pluralité d'acteurs qui, indépendamment les uns des autres, y trouvent un avantage, quitte à réinterpréter parfois substantiellement le contenu du message²⁵. » La littérature autour des « héros nationaux », un type particulier de mythe politique, témoigne bien de l'importance du caractère polysémique du mythe. Yael Zerubavel, dans *Le héros national : un monument collectif* (1999), analyse les variations d'usage du héros israélien Trumpeldor, mort en 1920 lors d'un affrontement en territoire palestinien. Au travers des décennies, ce héros sera mobilisé par des groupes idéologiquement aux antipodes, les sionistes révisionnistes et les sionistes socialistes, et sera interprété, en fonction de ces groupes, comme d'un héros militaire, d'un héros du travail agricole ou d'un héros nationaliste²⁶. Ces groupes, au travers du mythe de Trumpeldor, mènent entre eux une lutte symbolique. Le mythe est alors utile à leurs intérêts particuliers.

René Lévesque, puisqu'il est un mythe politique, échappe dans son essence à la contestation. Cela agaça certains de ses contemporains, tel que le témoignent ces mots de Jean-Paul Desbiens, publiés dans *La presse* deux semaines après la mort de René Lévesque : « René Lévesque a obtenu 40% des votes. On ne me fera pas croire qu'il ramasse 100% des amours du fait de sa mort²⁷. » Comme s'ils avaient été pensés en réponse à M. Desbiens, les mots de Camille Laurin annoncent cette forme de sacralisation : « On oubliera ses défauts ou ses échecs pour ne penser qu'à son éminente

²² Bouchard, *Ibid.*, 37.

²³ Bouchard, *Ibid.*, 39.

²⁴ Bouchard, *Ibid.*, 41-42.

²⁵ Bouchard, *Ibid.*, 132.

²⁶ Yael Zerubavel, « Le héros national : un monument collectif », in *La fabrique des héros*, éd. par Pierre Centlivres, Daniel Fabre, et Françoise Zonabend (Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1999), 167-79, <https://doi.org/10.4000/books.editionsmsh.4025>.

²⁷ Laurent Duval, *Le mythe René Lévesque: portrait d'une société divisée* (Montréal: Liber, 2015), 26-27.

et immense contribution à l'effort du peuple québécois »²⁸. La richesse de sa vie et de sa carrière, permettent la polyvalence de sa référence, ce que nous témoigne M. Godin en le comparant à Jacques Parizeau : « Il [Parizeau] est indépendantiste, pas politicien. C'est la différence entre René Lévesque et lui. D'abord homme d'État, le premier embrasse plus large que la seule indépendance. Depuis les années 1960, il se sert du médium politique pour faire avancer les Québécois sur tous les plans »²⁹. À sa manière, René Lévesque a participé à l'épuisement symbolique de la société canadienne-française, représentée négativement par le mythe de la Grande Noirceur, et a participé à définir la trame narrative de la Révolution tranquille et du Québec moderne, en lui donnant bon nombre de ces symboles : la loi 101, Hydro-Québec (dont on oublie la création en 1944), l'émancipation économique des Québécois, une plus grande intégrité des partis politiques et de l'État et finalement, une première tentative d'émancipation politique par le biais du référendum de 1980. Les parlementaires ont donc le luxe de faire émerger des références variées de René Lévesque et de les incarner dans le cadre de la joute parlementaire.

Cet essai ne vise pas à analyser le caractère mythique de René Lévesque au travers des débats parlementaires, mais bien de comprendre la manière dont la référence à René Lévesque est utilisée au sein des travaux de l'Assemblée. Cependant, cette littérature aura permis de clarifier certaines de mes intuitions, notamment quant aux raisons de la diversité de la référence à la mémoire de René Lévesque, de même qu'aider à définir certains usages à partir desquels j'ai classifié mes données.

Les usages de la mémoire de René Lévesque

Je suis arrivé à quatre types d'usage de la référence à René Lévesque, se divisant en deux catégories : **l'usage offensif**, **l'usage défensif**, **l'usage rituel** et **l'usage relationnel**. Les deux premiers correspondent à ce que j'ai conceptualisé comme des usages rhétoriques « forts » et les derniers comme des usages rhétoriques « faibles ».

Il en va tout d'abord de la nature de l'Assemblée nationale. S'y retrouvent des partis politiques, avec une asymétrie de pouvoir - la partie gouvernementale et les partis d'opposition -, en lutte pour la conquête ou la conservation du pouvoir. Les séances de l'Assemblée sont notamment un espace

²⁸ Pierre Godin, *René Lévesque, l'homme brisé* (Montréal: Éditions du Boréal, 2005), 543.

²⁹ Godin, *Ibid.*, 398.

dédié à cette confrontation, une arène médiatisée où les partis d'opposition se font les caisses de résonance des enjeux de l'heure et où la partie gouvernementale réaffirme sa capacité à les prendre en charge ou les raisons pour lesquelles c'est impossible. En d'autres mots s'y jouent la légitimité et l'autorité des différentes formations politiques³⁰. Pour faire valoir que leur position est plus légitime, les formations passent notamment par la rhétorique et les symboles. L'appel à l'autorité, qu'elle soit épistémique – le scientifique – ou un personnage illustre – un ancien grand premier ministre – est un de ces outils rhétoriques. Par l'appel à l'autorité d'une personne illustre, il est aisé de distinguer au moins deux objectifs : se légitimer par la référence à cette autorité ou délégitimer son adversaire. La légitimation de soi peut passer par la mise en adéquation de ses intentions et de ses actions avec celle de la personne illustre, qu'elle soit ou non de la famille politique ou idéologique. Cette légitimation de soi peut être préventive ou réactive; dans les deux cas, il s'agit d'une stratégie défensive, puisqu'elle rend plus difficile la critique de la partie adverse. *A contrario*, la délégitimation de son adversaire passe par la mise en inadéquation de cet adversaire et de ces actions avec ses propres racines idéologiques ou partisanses – partagées avec la personne illustre –, ou encore avec les actions de la personne illustre, universellement respectée³¹. Cette délégitimation a un caractère offensif et survient pour attaquer un aspect précis de son adversaire.

La mobilisation de René Lévesque, personne illustre dont une part de son autorité vient du mythe construit autour de sa personne, est alors dans ce contexte hautement rhétorique. Il s'agit d'une référence utilitaire entre deux acteurs, deux groupes sociaux en lutte. Voilà ce qu'il en retourne pour les usages offensif et défensif.

Cependant, cela ne peut couvrir l'ensemble des références à René Lévesque. Est-ce que le choix de lui rendre hommage 10 ans après sa mort ou 100 ans après sa naissance s'inscrit directement dans la lutte des formations politiques? Surtout lorsque la pratique se sédimente et que les acteurs n'ont pas sciemment choisi de participer à cette commémoration? Si la lutte partisane peut se

³⁰ Ruth Amossy, « Construire la légitimité et l'autorité politiques en discours », *Argumentation et analyse du discours* 28 (2022), <https://doi.org/10.4000/aad.5984>.

³¹ Marion Ballet et al., « Pourquoi reprendre la parole de l'autre ? », *Mots. Les langages du politique.*, n° 122 (12 mars 2020): 10-11, <https://doi.org/10.4000/mots.26000>; Claudia Cagninelli et Cécile Desoutter, « Dialogisme et argumentation dans le débat parlementaire sur le délit d'entrave à l'IVG », *Mots. Les langages du politique.*, n° 122 (12 mars 2020): 43-44, <https://doi.org/10.4000/mots.26080>; Martin David-Blais, « Sur l'usage de l'appel à l'autorité dans les débats politiques : le cas des débats électoraux télévisés canadiens et québécois », *Communication. Information. Médias. Théories. Pratiques* 18, n° 2 (1998): 42-43; María Alejandra Vitale et Sol Montero, « Introduction. Discours politique et usages du passé en Argentine », *Argumentation et analyse du discours* 29 (2022), <https://doi.org/10.4000/aad.6994>.

retrouver dans toutes les interventions des formations politiques, certains gestes peuvent avoir comme tonalité principale quelque chose de différent. C'est le cas des commémorations. Celles-ci ont différentes fonctions, en fonction de l'interprète : ériger une distance entre les gouvernants et les gouvernés, entretenir des mythes pour en maintenir l'effectivité, faire de l'Assemblée nationale la « maison du peuple » ou pour rappeler le meilleur et le pire que l'on ne veut pas oublier³². C'est à la lecture de *Raison et déraison du mythe* que le geste commémoratif – ou rituel – m'est apparu comme tel, un rituel. Gérard Bouchard explique la fonction essentielle du rituel pour le maintien de mythe, par la réactivation de l'affectif lié au mythe. Avec les célébrations annuelles du décès de René Lévesque, les parlementaires sont dans l'obligation de jouer le rôle que s'est donné l'institution d'entretenir la mémoire de René Lévesque, maintenant par le même fait la force de la référence³³. Ce rôle de relai de l'institution dans l'entretien du mythe aurait comme intérêt pour elle d'entretenir dans le même temps les valeurs dont elle tient à faire la promotion : « En retour, en tant que gardiennes de systèmes de valeurs et de normes, les institutions ont besoin de s'assurer de l'adhésion de la population pour garantir leur fonctionnement et leur longévité ; c'est ce qu'elles font en s'appuyant sur des mythes puissants, objets de larges consensus. » Les débats sur les motions sans préavis sont des espaces particulièrement propices à ce type d'évocation. Ainsi, certaines mentions à René Lévesque, disant des choses sur lui et de lui, peuvent avoir lieu sans s'inscrire dans la confrontation entre les acteurs sociaux, entretenant par le même fait sa mémoire.

Le dernier type d'usage de René Lévesque que j'ai identifié est le moins significatif sur sa personne. Ce sont les évocations indirectes à René Lévesque, où celui-ci est un marqueur d'une relation ou un marqueur d'une époque. Par exemple, les quelques références au gouvernement Lévesque ou encore les hommages à des personnes qui l'ont connu, notamment lors des décès des anciens ministres de ses gouvernements. Même si cette mention pourrait se dérouler lors d'un affrontement rhétorique entre deux députés, il ne s'agit pas d'un usage offensif ou défensif de René

³² Bernard Cottret et Lauric Henneton, « La commémoration, entre mémoire prescrite et mémoire proscrite », in *Du bon usage des commémorations*, éd. par Bernard Cottret et Lauric Henneton (Presses universitaires de Rennes, 2010), 7-24, <https://doi.org/10.4000/books.pur.109547>; Bouchard, *Raison et déraison du mythe*, 108; Karim Chahine, « « Modeler la mémoire » : Le Monument en hommage aux femmes en politique et les pratiques commémoratives à l'Assemblée nationale du Québec » (Québec, Fondation Jean-Charles-Bonenfant, 2019), 12, https://www.fondationbonenfant.qc.ca/doc/stages/essais/2019/Chahine_Karim_Essai.pdf; André-J. Bélanger, « La communication politique, ou le jeu du théâtre et des arènes », *Hermès* n° 17-18, n° 3 (1995): 128, <https://doi.org/10.4267/2042/15213>.

³³ Gérard Bouchard, *Raison et déraison du mythe: au coeur des imaginaires collectifs* (Montréal: Boréal, 2014), 108.

Lévesque, puisque ce n'est pas lui qui est utilisé pour porter atteinte ou défendre la légitimité d'un des deux intervenants. Voilà ce qu'il en est pour les usages rhétoriques faibles. Ces usages seront validés dans le cadre de l'analyse de nos données.

Les facettes de la vie et l'œuvre de René Lévesque

La polyvalence anticipée de la référence à René Lévesque vient d'un a priori fondamental, qui est que René Lévesque est essentiellement mobilisable par n'importe quelle formation politique. Après tout, il a été un ministre libéral, fondateur du Parti québécois et a toujours un certain prestige pour les progressistes québécois, ayant été un premier ministre porteur de grandes réformes sociales. La lecture de quelques biographies de René Lévesque m'a confirmé ce potentiel.

Tout d'abord, son implication journalistique, qui a pris plusieurs formes. Durant la Seconde Guerre mondiale, sur les ondes de la France libre, par le biais de l'armée américaine³⁴. Puis sur les ondes radio de Radio-Canada, avant de passer au télévisuel, avec l'émission *Point de mire*³⁵. L'émission *Point de mire* constitue en soi un mythe, par sa forme simple mais efficace, son succès populaire et ses thématiques internationales³⁶. Cette implication journalistique est imbriquée à ses implications militaires, avec sa participation comme correspondant de guerre durant la guerre de Corée, et au début de son implication politique, avec la grève des réalisateurs de Radio-Canada en 1959³⁷.

Ses grands mandats comme ministre libéral, tout d'abord comme ministre des Travaux publics, avec la révision du processus d'attribution des contrats, afin de limiter le copinage et la corruption³⁸. Puis, naturellement, comme ministre des Ressources naturelles, avec la nationalisation de l'hydroélectricité³⁹. Moins connus, ses grands combats avec son collègue ministre de la Santé Eric Kierans pour rapatrier l'argent fédéral pour ses dossiers sociaux à la

³⁴ Eric Bédard, « René Lévesque », in *Figures marquantes de notre histoire: bâtir* (Montréal: VLB Éditeur, 2023), 297.

³⁵ Marie Grégoire et Pierre Gince, *René Lévesque et nous: 50 regards sur l'homme et son héritage politique* (Montréal, Québec: Les Éditions de l'Homme, 2020), 15.

³⁶ Grégoire et Gince, *Ibid.*, 185.

³⁷ Pierre Godin, *René Lévesque, un enfant du siècle* (Montréal: Éditions du Boréal, 1994), 213; 344.

³⁸ Pierre Godin, *René Lévesque, héros malgré lui* (Montréal: Éditions du Boréal, 1997), 25-28.

³⁹ Eric Bédard, « René Lévesque », in *Figures marquantes de notre histoire: bâtir* (Montréal: VLB Éditeur, 2023), « René Lévesque », 299-300.

Famille et au Bien-Être, de même que son désir de rapatrier la responsabilité des habitants du Nouveau-Québec, les « esquimaux » (les Inuits du Nunavik), au gouvernement provincial⁴⁰.

Ses années comme premier ministre du Québec, de 1976 à 1985, avec les grandes politiques du Parti Québécois, que cela soit la loi sur l'assurance automobile, portée par Lise Payette, la loi sur la protection du territoire agricole, portée par Jean Garon, la loi sur le financement des partis politiques, porté par Robert Burns, la Charte de la langue française (la loi 101), portée par Camille Laurin et bien d'autres. Il s'agit également d'un moment important pour le développement des relations internationales québécoises, principalement avec la France⁴¹.

En filigrane, son engagement souverainiste. Durant la période 1967 à 1976, avec le livre *Option Québec*, la fondation du Mouvement Souveraineté-Association (MSA), puis du Parti québécois⁴². René Lévesque est alors, comme chef extra-parlementaire et avec les tumultes de la crise d'Octobre, le porteur de la respectabilité de l'option souverainiste et de son véhicule politique⁴³. Cet engagement trouve naturellement son apogée dans le référendum de 1980 et ne sera jamais désavoué, malgré le « beau risque »⁴⁴.

Cependant, on peut se demander si les nuances, les paradoxes, les faiblesses de René Lévesque apparaîtront aussi dans le contenu des références faites à son endroit, si les différents partis politiques exploiteront ses faiblesses dans leurs affrontements. Par exemple, les doutes de René Lévesque concernant la loi 101, qui l'amène à être absent au moment du dépôt du projet de loi, l'échec des négociations constitutionnelles de 1982, qui amène la perte du droit de veto du Québec en matière constitutionnelle ou encore la baisse des salaires des fonctionnaires québécois, dans le contexte de la récession des années 80⁴⁵. Si l'on en croit la thèse de Bouchard sur le mythe politique, ce type de contestation du mythe ne devrait pas avoir lieu, compte tenu de sa sacralité.

⁴⁰ René Lévesque, *Attendez que je me rappelle*, Québec/Amérique (Montréal: Éd. Québec/Amérique, 1994), 259-60; Pierre Godin, *René Lévesque, héros malgré lui* (Montréal: Éditions du Boréal, 1997), 230-34; 211-12.

⁴¹ Jean-Charles Panneton, *Le gouvernement Lévesque - tome 2 - Du temps des réformes au référendum de 1980* (Québec, Québec: Septentrion, 2016), 73; 196; 63; 61; 111-16.

⁴² Jean-Charles Panneton, *Le gouvernement Lévesque - tome 1 - De la genèse du PQ au 15 novembre 1976* (Québec: Septentrion, 2016), 151; 169.

⁴³ Pierre Godin, *René Lévesque, héros malgré lui* (Montréal: Éditions du Boréal, 1997), 431; 524; 660.

⁴⁴ *Le discours de départ de René Lévesque* (Congrès à la présidence du PQ, 1985), <https://www.youtube.com/watch?v=DeWsrJ4LwNY>.

⁴⁵ Jean-Charles Panneton, *Le gouvernement Lévesque - tome 2 - Du temps des réformes au référendum de 1980* (Québec, Québec: Septentrion, 2016), 67-72; Pierre Godin, *René Lévesque, l'homme brisé* (Montréal: Éditions du Boréal, 2005), 190; 259-66.

Analyse des données

Présentation des données

Mes données ont été collectées et traitées par une équipe du Service de l'information de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, sous la supervision du bibliothécaire Alexandre Laflamme, et de moi-même. Au total, ce fut 286 interventions de députés mentionnant au moins une fois René Lévesque qui furent analysées, réparties sur 25 ans. Ces données ont été organisées par date, énonciateur, parti politique, contexte d'énonciation, sujet abordé, usage et René Lévesque-type. À noter que certains résultats furent exclus, pour ne pas saturer notre analyse de données, comme « Gouvernement Lévesque ». D'ailleurs, depuis 1997, les termes « Gouvernement Lévesque » ou « Gouvernement de René Lévesque » ont été utilisés dans 148 séances, soit 8% des séances de l'Assemblée. En comparaison, les expressions « Gouvernement Lesage » ou « Gouvernement de Jean Lesage » n'ont été utilisées que dans 104 séances. Bien plus que les hommes et leurs gouvernements, c'est l'époque qui s'est durablement inscrite dans le langage symbolique des parlementaires, avec 405 séances où l'expression « Révolution tranquille » fut utilisée, soit 22% des séances entre 1997 et 2022.

Tout d'abord, voici deux tableaux donnant un portrait général de nos données.

Le « Tableau 1 » présente toutes les références à René Lévesque en fonction des législatures, des partis politiques et du contexte dans lequel la référence a été réalisée, soit dans le cadre de la période de questions et de réponses orales ou d'un débat sur une motion.

Tableau 1

Analyse des références à René Lévesque, par type de référence, par parti politique et par législature													
	Nombre de références à René Lévesque lors des Questions et réponses orales						Nombre de références à René Lévesque lors des débats sur les motions						
	PLQ	PQ	ADQ	QS	CAQ	Total	PLQ	PQ	ADQ	QS	CAQ	Total	Grand total
35e législature, à partir de 1997	5	11	2			18	8	16	2			26	44
36e législature	6	36	2			44	20	27	5			52	96
37e législature	5	3	0			8	6	14	2			22	30
38e législature	0	1	0			1	1	7	1			9	10
39e législature	5	4	0			9	7	21	6			34	43
40e législature	0	1		0	2	3	4	12		1	2	19	22
41e législature	4	2		0	0	6	4	10		1	2	17	23
42e législature	1	1		0	1	3	2	7		2	4	15	18
Grand total	26	59	4	0	3	92	52	114	16	4	8	194	286

Le « Tableau 2 » présente les mêmes données, mais avec un traitement supplémentaire qui permet d’avoir une vision plus claire des tendances entre 1997 et 2022. Dans ce tableau, les données ont été ramenées sur une base commune, soit le nombre de références par 100 séances, ce qui permet de répondre la difficulté de comparer des législatures ayant différentes durées.

Tableau 2

Analyse des références à René Lévesque, par type de référence, par parti politique et par législature, sur 100 séances																
				Nombre de références à René Lévesque dans les Questions et réponses orales, par 100 séances						Nombre de références à René Lévesque dans le cadre des débats sur les motions, par 100 séances						Grand total
	Dates	Parti au pouvoir	Nombre de séances	PLQ	PQ	ADQ	QS	CAQ	Total	PLQ	PQ	ADQ	QS	CAQ	Total	
35e législature	*1997-1998	PQ	112	4,5	9,8	1,8			16,1	7,1	14,3	1,8			23,2	39,3
36e législature	1999 - 2003	PQ	305	2	11,8	0,7			14,5	6,6	8,9	1,6			17,1	31,6
37e législature	2003 - 2007	PLQ	274	1,8	1,1	0			2,9	2,2	5,1	0,7			8	10,9
38e législature	2007 - 2008	PLQ	110	0	0,9	0			0,9	0,9	6,4	0,9			8,2	9,1
39e législature	2009 - 2012	PLQ	298	1,7	1,3	0	0		3	2,3	7	2	0		11,3	14,3
40e législature	2012 - 2014	PQ	110	0,9	0		0	1,8	2,7	3,6	10,9		0,9	1,8	17,2	19,9
41e législature	2014 - 2018	PLQ	353	1,1	0,6		0	0	1,7	1,1	2,8		0,3	0,6	4,8	6,5
42e législature	2018 - 2022	CAQ	284	0,4	0,4		0	0,4	1,2	0,7	2,5		0,7	1,4	5,3	6,5
		Moyenne		1,6	3,2	0,5	0	0,7	5,4	3	7,2	1,4	0,5	1,3	11,9	17,3

Le premier constat, grâce aux deux tableaux, est **la baisse progressive des références à René Lévesque**. Sous les gouvernements Bouchard et Landry, il y a, pour 100 séances, plus de 30 interventions de députés mobilisant René Lévesque, alors que ce nombre baisse à un peu moins de 5 sous le premier mandat du gouvernement Legault.

Le deuxième constat, concomitant au premier, est **la baisse plus prononcée pour les références** réalisées dans le **cadre de la période de questions et réponses orales** que pour celui des débats sur les motions. Effectivement, si on regarde la baisse par 100 séances, on passe de 16,1 interventions mobilisant René Lévesque à 1,2 pour la période de questions et de réponses orales et de 23,2 à approximativement 5 pour les débats sur les motions.

Le troisième constat est **la différence partisane**. René Lévesque appartient davantage au Parti québécois qu'aux autres formations politiques. Elle se constate par le fait que les trois législatures où le Parti québécois forme le gouvernement sont les législatures où il y a eu le plus grand nombre de références à René Lévesque. Deux raisons semblent pouvoir expliquer ce phénomène. Tout d'abord, le temps de parole du parti formant le gouvernement est plus important que celui des partis d'opposition. Lorsque le Parti québécois forme le gouvernement, il a ainsi plus d'occasions de parler de son père fondateur. Bernard Landry, à lui seul, comme vice-premier ministre, premier ministre puis chef de l'opposition officielle, fit 52 références à René Lévesque, soit 49% des références du Parti québécois à René Lévesque entre 1997 et 2005. Ensuite, les partis d'opposition le mentionnent également davantage, possiblement parce que le Parti québécois initie des occasions d'en parler, mais également parce que c'est à ce moment où l'usage offensif de René Lévesque est le plus politiquement pertinent. René Lévesque appartenant davantage au Parti québécois, il y a davantage d'impact rhétorique à le mobiliser contre ce parti. Malgré cette deuxième raison, le nombre total de références du Parti québécois est tout de même plus du double de celles réalisées par le Parti libéral depuis 1997.

« Des fois, on s'approprie des personnalités historiques du Parti québécois, puis c'est comme s'ils étaient désincarnés du Parti québécois, tu sais, on les choisit à la carte, on aime Camille Laurin, on aime René Lévesque. Ils étaient tous au Parti québécois. Ce n'étaient pas des autonomistes, eux autres, c'étaient des indépendantistes. Il n'y avait pas un drapeau canadien dans leurs bureaux de comté, en arrière d'eux autres, là, comme plusieurs des députés de la CAQ. C'étaient des indépendantistes.

Alors, les caquistes peuvent bien prendre René Lévesque comme référence, qui est notre père fondateur. Je tiens à leur rappeler que nous, on ne le fera pas. Vous ne m'entendrez jamais dire qu'un des pères fondateurs de la CAQ, qui est Charles Sirois, est une inspiration pour nous. Je leur laisse leurs personnalités historiques et je magnifie les miennes. » - Pascal Bérubé, PQ, 1^{er} avril 2021⁴⁶

Cette intervention de M. Bérubé, outre être l'expression de cette plus forte appartenance de René Lévesque au Parti québécois, est l'explicitation, par un parlementaire, du sujet de cet essai. On peut y lire que des personnages historiques – personnes illustres, symboles ou mythes – sont désincarnés de leur contexte initial, et subissent un processus d'interprétation. Pascal Bérubé lui-même souligne seulement deux traits de René Lévesque, le fait qu'il était un indépendantiste et du Parti québécois, et dénonce à demi-mot son usage par ceux qui ne partagent pas ces traits. Cette intervention annonce les deux prochaines sections : l'analyse des usages de la référence à René Lévesque et les différentes facettes de la vie et de l'œuvre de René Lévesque qui sont mobilisées.

Les usages rhétoriques de René Lévesque

J'ai émis comme hypothèse de travail, suivant mon cadre théorique, que les usages de la référence à René Lévesque se déclinent en quatre, deux usages rhétoriques « forts », s'inscrivant directement dans une logique de débat, et deux usages rhétoriques « faibles », qui réfèrent à René Lévesque pour entretenir sa mémoire ou pour parler de quelque chose relatif à sa personne – un collègue, un ami, son gouvernement –. En ce sens, je vous ai proposé ces quatre termes : **usage offensif**, **usage défensif**, **usage rituel** et **usage relationnel**. Voici de brèves définitions, chacune suivie d'une étude de cas.

Usage offensif : référence à René Lévesque, ses idées ou ses actions, pour délégitimer un adversaire qui ne se conforme pas à l'interprétation qui est faite de ces idées et de ces actions.

« M. le Président, on avait le même genre de discours alarmiste, de la part des libéraux, lorsque fut adoptée la loi 101. Ce n'est pas mêlant, M. le Président : si René Lévesque et Camille Laurin avaient écouté les arguments du Parti libéral, jamais la loi 101 n'aurait été adoptée. Or, même Stéphane Dion...

⁴⁶ Pascal Bérubé, 1^{er} avril 2021 dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », Quarante-deuxième législature - deuxième session, 2021.

Il faut le faire, M. le Président : même Stéphane Dion a affirmé que la Charte de la langue française était une grande loi canadienne. » - Stéphane Bergeron, PQ, 23 octobre 2013⁴⁷

« Il n'y a personne de l'autre côté qui a trouvé ça absolument insensé qu'un leader politique, Guy Bouthillier, Mouvement du Québec français, Société Saint-Jean-Baptiste, et tout, et tout, des gens qui veulent confiner... Ça a été dit en commission parlementaire, M. le ministre de la Justice, il n'y a personne qui se lève. Du temps de René Lévesque, ça aurait été inadmissible, il y aurait eu un tollé de l'ensemble du Parti québécois. Il y en a eu un quand François-Albert Angers avait dit une chose semblable, incidemment, et René Lévesque ne tolérait pas ça, ses ministres ne toléraient pas ça, ses présidents d'associations ne toléraient pas ça, ses députés ne toléraient pas ça, puis on l'a su, à l'époque. »
- Daniel Johnson, PLQ, 7 avril 1998⁴⁸

L'usage de René Lévesque de manière offensive varie très peu dans la forme. On mobilise toujours un élément de la carrière, une opinion ou le prestige de René Lévesque contre l'adversaire. Dans l'intervention de M. Bergeron, il s'agit d'un élément de carrière, la loi 101, loi symboliquement incontestable au Québec, qui est mobilisée contre la posture des libéraux sur la Charte des valeurs. Celle de M. Johnson, comme une variation sur un même thème, prononcée 14 ans plus tôt, accuse les députés du Parti québécois de Lucien Bouchard d'être plus radicaux sur la question linguistique qu'à l'époque de René Lévesque. C'est alors le caractère modéré de René Lévesque qui sert de point de départ à l'attaque.

Usage défensif : Appui sur René Lévesque, ses idées et ses actions, pour légitimer ses propres idées et actions.

« Il y a une mise au point que je veux faire au départ parce qu'il est absolument, (...), regrettable que l'on laisse entendre que, parce que des gens ont contribué soit au Parti québécois, soit au Parti libéral, soit à l'ADQ et qu'ils sont nommés sur un conseil d'administration, ils seraient des personnes, (...), qu'il faudrait exclure de la société. [...] Ça va à l'encontre même des règles du financement de nos partis politiques, des règles édictées par René Lévesque lui-même. » - Michel Audet, PLQ, 16 mars 2006⁴⁹

⁴⁷ Stéphane Bergeron, 23 octobre 2013 dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Quarantième législature - première session*, 2012.

⁴⁸ Daniel Johnson, 7 avril 1998 dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Trente-sixième législature - deuxième session*, 2001.

⁴⁹ Michel Audet, 16 mars 2006 dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Trente-septième législature - deuxième session*, 2006.

« M. le Président, oui, j'ai appuyé le Parti libéral et j'en ai été membre, du Parti libéral, comme l'a été René Lévesque, comme l'ont été beaucoup de Québécois à l'époque du grand Parti libéral, du vrai Parti libéral progressiste de Jean Lesage. Il n'y a pas de comparaison avec aujourd'hui, n'est-ce pas? » - Lucien Bouchard, PQ, 11 juin 1999⁵⁰

Ces deux exemples sont des usages défensifs réalisés dans le cadre de la période de questions et de réponses orales. Dans les deux cas, les orateurs prennent appui sur René Lévesque pour défendre leur position. Tout d'abord, M. Audet défend le Parti libéral, en niant que celui-ci ait commis un acte moralement ou légalement répréhensible en nommant des personnes lui ayant fait des dons à des conseils d'administration de sociétés d'État. Il s'appuie alors sur la réputation de grande probité de René Lévesque et le fait d'avoir respecté sa loi sur le financement des partis politiques. Ensuite, M. Bouchard se défend d'avoir été membre de l'actuel Parti libéral, en parlant plutôt d'un « véritable » Parti libéral, duquel René Lévesque faisait partie aussi. L'influence du contexte – débats sur les motions ou période de questions et de réponses orales – est particulièrement claire pour l'extrait de Lucien Bouchard. Puisque les temps de parole et les échanges sont courts dans le cadre de la période de questions et de réponses orales, une intervention pour un orateur habile peut être à la fois l'espace pour une attaque et une défense.

Usage rituel : référence à René Lévesque pour entretenir sa mémoire.

« Comme homme politique, M. Lévesque nous a laissé une très haute idée de l'éthique et de la probité qui doit imprégner notre vie démocratique, parce que, pour René Lévesque, c'est le peuple qui devait être souverain, d'abord et avant tout. [...] Surtout, gardons toujours en tête que nous sommes quelque chose comme un grand peuple, un beau et grand peuple qui est promis à un beau et grand destin, et rappelons-nous ces mots coulés dans le bronze au pied de la statue de René Lévesque: « Il est un temps où le courage et l'audace tranquilles deviennent pour un peuple, aux moments clés de son existence, la seule forme de prudence convenable. S'il n'accepte pas alors le risque calculé des grandes étapes, il peut manquer sa carrière à tout jamais, exactement comme l'homme qui a peur de la vie. » » - Pauline Marois, PQ, 1^{er} novembre 2012

« À titre de premier ministre, René Lévesque a mené plusieurs réformes importantes et ainsi contribué à l'avènement du Québec que nous connaissons aujourd'hui: la Charte de la langue française de 1977, qui poursuivait l'œuvre initiée par le gouvernement Bourassa avec la loi 22 de 1974, le zonage agricole,

⁵⁰ Lucien Bouchard, 11 juin 1999 dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Trente-sixième législature - première session*, 1999.

l'assurance automobile, la protection du consommateur. En 1984, René Lévesque accepte la main tendue par le nouveau premier ministre du Canada, Brian Mulroney, et choisit le « beau risque » qui mise sur la réconciliation nationale au sein du Canada.

Il faut souligner le caractère démocratique et humain de cet homme ouvert aux autres opinions, quelqu'un qui n'était pas doctrinaire. [...] L'héritage qu'il a laissé pour le Québec est important, et nous sommes heureux de joindre notre voix pour cet hommage en son honneur aujourd'hui. Merci M. le Président. » - Jean-Marc Fournier, PLQ, 1 novembre 2012

« Et je pense qu'aujourd'hui la fierté que j'ai d'être Québécois, c'est beaucoup grâce à René Lévesque. [...] Avec tout ce qu'on voit depuis un certain temps, on a perdu cette confiance. Et je pense que René Lévesque, bien, il incarnait justement, pour ma génération, l'idéal pour redonner la fierté et la confiance au Québec. Et j'ai cru pendant longtemps que la façon d'y arriver, que la priorité, c'était la souveraineté du Québec. Aujourd'hui, je crois que ce qui est important, c'est d'arrêter d'être divisé au Québec sur cette question. Il faut relancer le Québec. Il faut se rassembler. Il faut donner un coup de barre au Québec si on veut que notre nation garde sa capacité de choisir son avenir. » - François Legault, CAQ, 1 novembre 2012

« M. Lévesque était un souverainiste convaincu. Dans la biographie magistrale que Pierre Godin lui a consacrée, l'auteur nous démontre, exemples à l'appui, que cette conviction souverainiste a pris racine dans une conscience sociale nourrie par des observations sur les conditions d'exploitation et de pauvreté dans lesquelles se trouvaient alors de trop nombreux Québécois et Québécoises.

À Québec solidaire, nous portons aussi un projet de pays qui est un projet social. Nous parlons ici d'un projet hautement démocratique, ce qui est, bien sûr, une autre valeur fondamentale pour ce grand homme qu'était René Lévesque. Merci. » - Françoise David, QS, 1 novembre 2012⁵¹

Cet hommage de toutes les formations politiques pour commémorer le 25^e anniversaire de décès de René Lévesque révèle la fonction sous-jacente que peut avoir l'usage rituel. Ce sont des espaces discursifs où les partis politiques peuvent rattacher à la mémoire de René Lévesque leur propre projet politique, en faisant ressortir les éléments de sa vie qui sont compatibles avec ce projet. En ce sens, c'est la posture souverainiste de René Lévesque que Mme Marois met de l'avant dans son intervention, *a contrario* de M. Fournier qui mobilise plutôt le « beau risque », son pari fédéraliste. M. Legault utilise quant à lui René Lévesque pour parler de fierté nationaliste, un thème cher à la CAQ, et Mme David, de la liaison entre la souveraineté et la lutte contre les injustices sociales.

⁵¹ Pauline Marois, Jean-Marc Fournier, François Legault et Françoise David, 1^{er} novembre 2012 dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Quarantième législature - première session*, 2012.

Les valeurs des différents partis politiques sont donc mises en exergue à l'aune du prestige de René Lévesque.

Usage relationnel : référence à René Lévesque pour donner du contexte ou de la valeur à quelque chose, comme une personne, une politique ou une époque.

« Ça a été [Jacques Parizeau], je dirais, avec René Lévesque puis Jean Lesage, un des grands bâtisseurs du Québec moderne. C'est un géant, oui, et, sans lui, le Québec ne serait pas le même aujourd'hui. » - François Legault, CAQ, 2 juin 2015⁵²

« Pendant toute cette période, le fleurdelisé fut associé à bien des célébrations de notre identité, à bien des réussites, réussites culturelles bien sûr, mais aussi réussites économiques. Les sociétés d'État créées par Jean Lesage, la Manic, inaugurée par Daniel Johnson, la Baie James, œuvre de Robert Bourassa, toute la garde montante de l'entrepreneurship québécois, encouragée par les gouvernements de René Lévesque, toute cette éclosion de l'économie québécoise moderne en partenariat avec l'État québécois a été associée au fleurdelisé. » - Pauline Marois, PQ, 11 mars 2008⁵³

« Et, moi, je le dis, s'il n'y a pas une révolution sur le programme constitutionnel du Parti libéral du Québec actuellement, si on ne bâtit pas, si on ne met pas en place un programme politique qui vient rejoindre le Maître chez nous ou notre option politique, bien, moi, je suis convaincu que ces gens-là vont être encore aux prises avec le même problème d'avant le départ de leur chef. [...] Et, pour avoir siégé à l'époque de Claude Ryan, sous René Lévesque, on était beaucoup plus vindicatif à l'égard du gouvernement fédéral, on était beaucoup plus questionneux, on a même eu des motions conjointes, ici, ensemble, votées à l'unanimité, justement pour faire front commun vers le rouleau compresseur d'Ottawa. On n'a pas vu ça depuis 1994. » - Gilles Baril, PQ, 11 mars 1998⁵⁴

Différents cas d'usages relationnels sont représentés ici. Ces usages disent peu de choses sur René Lévesque lui-même, puisqu'ils ont comme sujet l'objet auquel se rattache René Lévesque. On vante Jacques Parizeau, à l'aune de René Lévesque, comme d'un grand bâtisseur. On parle de l'avènement du *Québec Inc.* ayant lieu sous et à l'époque des gouvernements de René Lévesque. Finalement, on souligne qu'à l'époque de Claude Ryan et de René Lévesque, il y avait plus de

⁵² François Legault, 2 juin 2015 dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Quarante et unième législature - première session*, 2014.

⁵³ Pauline Marois, 11 mars 2008 dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Trente-huitième législature - première session*, 2007.

⁵⁴ Gilles Baril, 11 mars 1998 dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Trente-cinquième législature - Deuxième session*, 1996.

collaboration sur le plan constitutionnel entre le Parti libéral et le Parti québécois. Dans tous les cas d'usage relationnel, on ne s'appuie pas directement sur René Lévesque, mais il bonifie le sens de l'intervention en lui donnant un contexte. Rappelons que l'expression « Gouvernement Lévesque » a été exclue des résultats, mais certaines de ses occurrences sont entrées dans nos données dans la catégorie des usages relationnels, puisqu'il s'agit d'une référence à une époque politique.

Voici deux tableaux témoignant de ces variations en fonction des formations politiques et des législatures, en pourcentage.

Tableau 3

Pourcentages des différents types d'usage en fonction des partis politiques					
	PQ	PLQ	ADQ	QS	CAQ
Usage offensif	17%	50%	45%	25%	31%
Usage défensif	31%	11%	5%	0%	38%
Usage rituel	32%	19%	35%	75%	23%
Usage relationnel	20%	20%	15%	0%	8%

Tableau 4

Variation des usages en fonction des législatures, en pourcentage								
Législature et gouvernement	35e (PQ)	36e (PQ)	37e (PLQ)	38e (PLQ)	39e (PLQ)	40e (PQ)	41e (PLQ)	42e (CAQ)
Usage offensif	41%	29%	23%	0%	26%	35%	26%	22%
Usage défensif	25%	35%	10%	0%	17%	26%	4%	33%
Usage rituel	7%	21%	47%	20%	40%	39%	26%	39%
Usage relationnel	27%	15%	20%	80%	17%	0%	43%	6%

Le **premier constat**, c'est la **différence d'usage** entre les **formations politiques**. Les deux usages les plus importants du Parti québécois, ce sont les usages défensif et rituel, alors que pour le Parti libéral et l'Action démocratique du Québec, l'usage offensif est l'usage le plus fortement utilisé. Autres éléments remarquables, ce sont les usages de Québec solidaire et de la Coalition Avenir

Québec. Sur les quatre références à René Lévesque réalisées par Québec solidaire, trois ont lieu dans le cadre des débats sur les motions qui lui rendent hommage et une seule est un usage offensif, lors d'un débat précédant un bâillon, sous le Gouvernement Legault. René Lévesque ne s'inscrit donc pas dans les stratégies rhétoriques de ce parti. Pour la Coalition Avenir Québec, le fait que l'usage le plus utilisé soit de nature défensive dit quelque chose sur l'identité du parti politique. Puisqu'il s'agit d'une coalition composée notamment d'anciens péquistes, dont François Legault lui-même, et que ce parti politique a porté, entre 2018 et 2022, plusieurs dossiers de nature identitaire comme la loi 21, le contexte fut propice à faire appel à la figure de René Lévesque. Que le deuxième usage le plus important soit l'usage offensif rappelle la réplique de M. Bérubé, utilisée plus tôt. Il pourrait y avoir, de la part de la Coalition Avenir Québec, une certaine contestation de la figure de René Lévesque au Parti québécois, bien que celle-ci se fasse relativement faiblement, compte tenu de la baisse du nombre de références globale.

Le **deuxième constat**, c'est la **baisse progressive des usages offensif et défensif**, au profit des **usages rituel et relationnel**. Cette baisse peut se comprendre de plusieurs manières. Tout d'abord, la fin des gouvernements du Parti québécois, qui rend moins intéressant d'utiliser René Lévesque d'un point de vue offensif. À preuve, la seule fois où l'usage offensif repasse au-dessus de 30% après 2003, c'est sous le gouvernement Marois de 2012.

Une deuxième explication, c'est la **ritualisation progressive de la référence à René Lévesque**. Il y a une baisse progressive des références organiques à René Lévesque, qui se constate par la baisse marquée du nombre de mentions dans le cadre de la période de questions et de réponses orales, là où les usages offensif et défensif étaient les plus forts. La référence à René Lévesque ne vient plus naturellement aux parlementaires : c'est dans le cadre d'hommages, directement à sa personne ou à d'autres symboles de son époque, qu'il est maintenant mentionné. Pour préciser cette explication, la raison pour laquelle la référence à René Lévesque se ritualise, c'est que **la mémoire vivante de René Lévesque quitte l'Assemblée**. Sous Lucien Bouchard et Bernard Landry, un grand nombre de parlementaires ont personnellement connu René Lévesque, ont fait partie de ses gouvernements, ont milité au Parti québécois alors qu'il était premier ministre, ou le connaissait comme opposant politique. Lentement ces parlementaires quittent l'Assemblée. En 2018, les derniers parlementaires ayant été élus sous les gouvernements Lévesque, François Gendron (1976-2018, PQ) et Pierre Paradis (1980-2018, PLQ), tirent leurs révérences. Ils tiennent

alors la première et la deuxième place dans le palmarès des parlementaires ayant siégé le plus longtemps à l'Assemblée nationale.

« J'ai eu, moi, l'occasion de le rencontrer, de le croiser, je crois, une seule fois dans ma vie. Mais, comme beaucoup d'autres Québécois, nous partageons le sentiment de l'avoir connu, et assez bien connu, ce qui est assez rare dans notre société, tellement il aura marqué la vie de notre peuple. » - Jean Charest, PLQ, 1^{er} novembre 2007⁵⁵

« Alors, M. le Président, chers collègues, c'est un honneur pour moi de prendre la parole en mémoire d'un grand Québécois, René Lévesque. Bien sûr, je ne l'ai pas connu personnellement. Certains ici ont eu cet avantage et cette chance, je crois, qui a dû marquer leur vie. » - Philippe Couillard, PLQ, 2 novembre 2017⁵⁶

Un autre marqueur hautement significatif de ce transfert est, à partir des années 2010, l'apparition des mentions de la biographie de René Lévesque par Pierre Godin, démontrant que la connaissance de René Lévesque passe désormais par ce type d'intermédiaire⁵⁷. La mémoire « vivante » de René Lévesque, des gens qui l'ont personnellement connu, est donc progressivement remplacée par une mémoire « médiatisée », passant par des documents produits sur sa personne, et maintenue par les rituels institutionnels.

Cette ritualisation des références a pour conséquence une certaine **sédimentation des références**. Effectivement, avec la baisse des parlementaires l'ayant connu, les témoignages personnels et les références plus hétéroclites disparaissent.

« Là-dessus, je prendrais le vieil adage de notre ancien premier ministre, René Lévesque, et de Louis Laberge, qui disaient: « Quand la construction va, tout va. » » - Gilles Baril, PQ, 20 novembre 1997

« Alors, nous autres, là, on était contre les... On était même contre les casinos. Je ne sais pas si vous vous rappelez de ça, René Lévesque avait des objections, qui justement pensait au jeu pathologique et autres perversions qui peuvent se développer autour du jeu. » - Bernard Landry, PQ, 13 novembre 2002

⁵⁵ Jean Charest, 1^{er} novembre 2007 dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », 2006.

⁵⁶ Philippe Couillard, 2 novembre 2017 dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », 2014.

⁵⁷ Au moins trois de ces mentions à Godin peuvent être répertoriées. Françoise David, 1^{er} novembre 2012 et Marc Tanguay, 23 octobre 2013 dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Quarantième législature - première session*, 2012.

Le mésamour de René Lévesque pour les casinos ne constitue pas une référence populaire. Aucune référence n'en est faite dans les documentaires et biographies que j'ai consultés. Compte tenu de l'amour des jeux de cartes de René Lévesque, élément biographique qui a été maintes fois commenté, il aurait même été possible de penser le contraire⁵⁸. La pertinence de cette référence est donc exclusive à ceux qui la partagent et qui y trouvent une certaine actualité. Aujourd'hui, le même sujet ne pourrait pas être propice à une référence à René Lévesque. Avec la médiatisation de la mémoire de René Lévesque, les formes vont naturellement diminuer, se coller aux aspects de sa vie qui sont les plus véhiculés, ses engagements les plus marquants.

Les René Lévesque de l'Assemblée nationale

Malgré cette ritualisation et cette sédimentation des références, la polyvalence mainte fois évoquée de la référence à René Lévesque en permet un usage par tous les partis politiques et ce, de manière différenciée. Afin de rendre compte de cette diversité tout en regroupant les références en des corpus conceptuellement cohérents, j'ai procédé par « reconnaissance » de traits qui émergeaient dans mes lectures biographiques et constituaient déjà la fresque de René Lévesque. Cette démarche pose la difficulté que les chevauchements sont inévitables. Il s'agit donc de choisir, notamment à partir des mots utilisés par les députés eux-mêmes, de l'aspect essentiel de la référence à René Lévesque. J'ai également décidé qu'une seule référence à René Lévesque pouvait contenir plusieurs traits dominants, afin de ne pas forcer mes données dans un cadre trop étroit, qui trahit la diversité du réel.

Après ce travail de synthèse, neuf René Lévesque différents se sont dégagés, qui témoignent chacun d'éléments distincts de la vie et l'œuvre de René Lévesque, mais aussi quelque chose sur les personnes qui en parlent. Les voici :

René Lévesque, le démocrate

*René Lévesque, l'Ami des Premières Nations
et des Inuits*

René Lévesque, le nationaliste

René Lévesque, l'artisan de la loi 101

René Lévesque, le souverainiste

⁵⁸ *Les champions : surprises destinées*, Documentaire (ONF, 1978), https://www.onf.ca/film/champions_surprenantes_destinees/ ; Marie Grégoire et Pierre Gince, *René Lévesque et nous: 50 regards sur l'homme et son héritage politique* (Montréal, Québec: Les Éditions de l'Homme, 2020), 332.

René Lévesque, l'humain et sa vie avant la politique

René Lévesque, le premier ministre

René Lévesque, le grand politique.

René Lévesque, libéral et artisan de la Révolution tranquille

René Lévesque, le démocrate

La reconnaissance de René Lévesque comme d'un grand démocrate est largement partagée au sein de la classe politique et est possiblement le trait de caractère significatif le plus souvent mobilisé pour référer à René Lévesque. En ce sens, il est souvent rappelé que l'assainissement de la vie démocratique du Québec était considéré par René Lévesque lui-même comme son plus grand legs⁵⁹.

Pour référer à cet aspect de la vie de René Lévesque, la députation utilise plusieurs termes qui s'y rapportent, comme « intègre », « démocrate » et « grand démocrate »⁶⁰. Elle nomme également plusieurs gestes qui furent posés par René Lévesque pour garantir la qualité de la vie démocratique. Le geste le plus souvent nommé est la loi 2, la loi sur le financement des partis politiques, adoptée en 1977, et que René Lévesque souhaitait être la première loi déposée et adoptée par le gouvernement de 76 – et non la loi 101 -⁶¹. Une citation de René Lévesque revient également souvent, comme un impératif à la transparence de l'État et faisant le pont avec son passé de journaliste : « être informé, c'est être libre », qui aurait été prononcé à un congrès du Parti québécois, en juin 1978⁶².

La référence au René Lévesque démocrate apparaît à plusieurs moments dans les débats politiques. Il est souvent mentionné lors des débats sur les bâillons, qualifiés de gestes antidémocratiques.

⁵⁹ Lucien Bouchard, 30 novembre 1997, dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Trente-cinquième législature - Deuxième session*, 1996.

⁶⁰ Mario Dumont, 27 mars 2001, dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Trente-sixième législature - deuxième session*, 2001.

⁶¹ Mario Dumont, 19 juin 1998, dans Assemblée nationale du Québec.

⁶² Mathieu-Robert Sauvé, « Être (bien) informé, c'est être libre ! », *Documentation et bibliothèques* 64, n° 4 (2018): 18, <https://doi.org/10.7202/1061788ar>.

« En 1977, après 10 ans de débats entourant la langue, René Lévesque a déposé un projet de loi qui a soulevé les passions. Pourtant, M. Lévesque a refusé d'utiliser le bâillon; ça aurait été, pour lui, une atteinte à la démocratie. Et les députés ont donc siégé tout l'été. Nous étions prêts à le faire pour une question aussi fondamentale que celle des droits et libertés de la personne. » - Pierre Arcand, PLQ, 16 juin 2019⁶³

Lors des fusions municipales forcées du début des années 2000, par le gouvernement Bouchard, René Lévesque est également interprété comme foncièrement respectueux de la volonté populaire, sur la base qu'il a réalisé une défusion lors de son premier mandat, mais également puisqu'il a respecté le verdict populaire du référendum de 1980. De nombreuses références à René Lévesque seront réalisées dans ce contexte.

« Le chef de l'opposition vient de citer avec beaucoup d'à-propos, je dois le dire, cette loi qui a été adoptée en 1976 par le jeune gouvernement que présidait M. René Lévesque et qui a, comme on dit, défusionné Masson et Buckingham. C'est la seule loi du genre qu'ait adoptée le gouvernement Lévesque. [...] La démonstration en a été faite par la suite, tout le monde aujourd'hui sait que ça a été une erreur. Nous avons appris. Ayons donc le courage de tirer les leçons des erreurs rares qui ont été commises par le Parti québécois. C'est une chose qu'il ne faut pas faire. » - Lucien Bouchard, PQ, 17 octobre 2000⁶⁴

Lors des réformes successives sur des lois importantes touchant à l'organisation de la vie démocratique, les partis politiques revendiquent une filiation avec René Lévesque. C'est le cas de Bernard Landry, entourant les scandales de l'usage de la firme de relation publique Oxygène 9, qui mènera à l'adoption de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme*, ou encore le resserrement des règles en matière de financement des partis politiques, suivant la commission Charbonneau.

« Nous avons été les définisseurs des règles d'éthique en matière électorale, du temps du grand René Lévesque, et nous allons avoir l'honneur, dans des circonstances qu'on n'aime pas, d'être les définisseurs des règles de conflits d'intérêts possibles en matière d'éthique politique. » - Bernard Landry, PQ, 13 mars 2002⁶⁵

⁶³ Pierre Arcand, 16 juin 2019 dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Quarante-deuxième législature - première session*, 2018.

⁶⁴ Lucien Bouchard, 17 octobre 2000 dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Trente-sixième législature - première session*, 1999.

⁶⁵ Bernard Landry, 13 mars 2002 dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Trente-sixième législature - deuxième session*, 2001.

« Alors, par cette loi, je pense qu'il y a là quelque chose de très intéressant. C'est un peu la suite de ce que René Lévesque nous avait proposé, en 1976-1977, avec ce financement sur les partis politiques qui limitait à 3 000 \$. [...] Cette fois-ci, je pense qu'avec un financement de 100 \$ on pourra se détacher véritablement des gens qui financent les partis politiques et les élus, on pourra se détacher du pouvoir de l'argent sur les élus, alors ce qui m'apparaît comme une excellente nouvelle. » - Sylvain Pagé, PQ, 7 novembre 2012⁶⁶

Un débat porté avec plus ou moins de force, au cours des années, c'est celui de la réforme du mode de scrutin. Il faut se rappeler que René Lévesque avait mandaté Robert Burns pour travailler sur la réforme du mode de scrutin, puis Marc-André Bédard, mais faute d'avoir réussi à susciter l'adhésion de ses députés, avait finalement dû renoncer à la défendre⁶⁷. Cet engagement n'a cependant pas été oublié et plusieurs débats en chambre évoquent René Lévesque (2001, 2005, 2011, etc.), en demandant cette réforme ou en la critiquant.⁶⁸

La figure de René Lévesque « le démocrate » est donc largement évoquée, dans le cadre des motions lui rendant hommage et lors de débats sur des questions éthiques et démocratiques. Il fait figure du politicien intègre sensible aux défauts du système et à l'écoute de la volonté populaire, bref, celui qu'il faut impérativement imiter comme parlementaire.

René Lévesque, le nationaliste

La référence nationaliste à René Lévesque est aussi diverse que féconde.

Le premier aspect de cette référence nationaliste, c'est le volet économique. Avec la nationalisation de l'hydroélectricité en 1962 et ses politiques de développement économique régional durant ses deux mandats, René Lévesque est interprété comme une personnalité politique ayant donné aux Québécois les outils pour réaliser leur émancipation économique, notamment vis-à-vis du Canada

⁶⁶ Sylvain Pagé, 7 novembre 2012 dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Quarantième législature - première session*, 2012.

⁶⁷ Jean-Charles Panneton, *Le gouvernement Lévesque - tome 2 - Du temps des réformes au référendum de 1980* (Québec, Québec: Septentrion, 2016), 20; Pierre Godin, *René Lévesque, l'homme brisé* (Montréal: Éditions du Boréal, 2005), 480-82.

⁶⁸ Bernard Landry, 13 novembre 2001, Jean-Pierre Charbonneau, 2 juin 2005, Sylvie Roy, 16 mars 2011 dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Trente-septième législature - première session*, 2003; Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Trente-sixième législature - deuxième session*, 2001; Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Trente-neuvième législature - Deuxième session*, 2011.

anglais. La Coalition Avenir Québec mobilise souvent cet aspect du nationalisme de René Lévesque, l'associant au fait d'être fier d'être Québécois.

« Merci, Mme la Présidente. La nationalisation de l'électricité par René Lévesque, c'est historique. C'est une des grandes réalisations du Québec où un politicien, M. René Lévesque, s'est tenu debout dans l'intérêt collectif. René Lévesque a créé le vaisseau amiral du développement économique du Québec et de toutes ses régions. [...] Merci, M. Lévesque, d'avoir cru que le Québec est capable d'assurer son développement économique. » - Martine Ouellet, PQ, 1 mai 2013⁶⁹

En ce sens, lors de grands débats sur le développement de l'énergie ou du territoire, René Lévesque est souvent de la partie. À titre d'exemple, les discussions autour de la potentielle exploitation des gaz de schiste, au début des années 2010, de même que le *Plan Nord* du gouvernement Charest. Ces deux projets donnèrent lieu à des interprétations divergentes de René Lévesque.

« On sait même que, dans son publiereportage du mois de juin, la revue *L'Actualité* l'avait sacrée peut-être la René Lévesque du XXI^e siècle, mais, c'est toute une grande nouvelle, ça, Mme la Présidente, parce que la politique actuelle ou l'attitude actuelle du gouvernement à l'égard des gaz de schiste, c'est tout le contraire de la Révolution tranquille et de René Lévesque. Alors, c'est... c'est odieux, Mme la Présidente, de se réclamer de René Lévesque et de la Révolution tranquille pour tenter d'enfoncer dans la gorge des citoyens des puits de gaz de schiste. » - Sylvain Gaudreault, PQ, 10 novembre 2010⁷⁰

Un autre aspect important du nationalisme où la figure de René Lévesque intervient, c'est sa dimension culturelle. Dès le début des années 2000, un René Lévesque porteur d'un projet national inclusif pour la diversité culturelle est déjà parfois évoqué. Dans le contexte de la Charte des valeurs du Parti québécois et sous le gouvernement Legault, ces mentions apparaissent plus fréquemment dans le discours des partis d'opposition, qui accusent une transformation du nationalisme vers un nationalisme identitaire.

« Finalement, je reconnais le même aveu de faiblesse de la part du gouvernement, l'aveu de faiblesse d'un nationalisme défensif et peureux, d'un nationalisme qui pointe du doigt et qui isole. À Québec solidaire, nous sommes d'un autre nationalisme. Nous sommes du nationalisme de Papineau, de Nelson, de Lévesque, de Godin, de Papineau et de Khadir, d'un nationalisme qui rassemble parce que, comme le dit souvent la députée de Taschereau, un peuple, ce n'est pas du monde tout pareil, c'est du monde

⁶⁹ Martine Ouellet, 1 mai 2013 dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Quarantième législature - première session*, 2012.

⁷⁰ Sylvain Gaudreault, 10 novembre 2010 dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Trente-neuvième législature - première session*, 2009.

tous ensemble, parce que les peuples forts n'ont pas besoin d'exclure pour se sentir fiers, parce que le Québec est plus grand que ce projet de loi qui va créer de la division entre nous, M. le Président. » - Gabriel Nadeau-Dubois, QS, 16 juin 2019⁷¹

Naturellement, « l'inverse » est aussi vrai et la Coalition Avenir Québec se fait porteuse d'un René Lévesque modéré, mais défenseur de la nation québécoise et prêt à utiliser la clause dérogatoire pour défendre sa spécificité.

René Lévesque le nationaliste est donc une figure polysémique, source partagée de fierté par son nationalisme économique, sa défense de la nation québécoise, de même qu'un garde-fou moral contre le nationalisme interprété comme étroit.

René Lévesque, le souverainiste

L'appartenance de René Lévesque à la cause souverainiste est mainte fois soulignée. Les éléments qui en constituent la référence sont les éléments attendus, que cela soit la fondation du Parti québécois ou le référendum de 1980. Deux mobilisations distinctes de cette figure sont utilisées par les formations politiques. D'une part, le Parti québécois et Québec solidaire, qui soulignent les mérites de l'indépendance et l'évoque comme le rêve inachevé à accomplir.

« Quoi qu'en disent les rabat-joie, les éteignoirs ou les défaitistes, l'indépendance du Québec demeure une question hautement d'actualité pour quiconque désire continuer à parler français en Amérique, pour quiconque tient à la spécificité culturelle, à son rayonnement, à son épanouissement, pour quiconque souhaite cesser d'être coupable par association en matière d'environnement et de lutte aux changements climatiques, pour quiconque nourrit l'ambition que le Québec parle de sa propre voix à l'international.

Les défis, évidemment, ne sont plus les mêmes qu'en 1976, mais les enseignements de René Lévesque gardent toute leur pertinence, notamment celui concernant le droit fondamental de tout peuple à son autodétermination et celui selon lequel il n'y a de bonne et de noble politique que lorsqu'elle est faite avec dignité, intégrité et respect. » – Joël Arseneau, PQ, 9 juin 2022⁷²

⁷¹ Gabriel Nadeau-Dubois, 16 juin 2019 dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Quarante-deuxième législature - première session*, 2018.

⁷² Joël Arseneau, 9 juin 2022 dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Quarante-deuxième législature - première session*, 2018.

Et d'autre part, le Parti libéral et l'ADQ, qui mobilisent très peu cet aspect de René Lévesque, sauf pour rappeler que René Lévesque a accepté, à la suite du référendum de 1980, les résultats de ce référendum, rendant l'idée d'un troisième référendum, au début des années 2000, antidémocratique⁷³.

René Lévesque, l'ami des Premières Nations et des Inuits

Le nombre de références concernant la relation de René Lévesque avec les Premières Nations et les Inuits est surprenant, compte tenu du fait que cet aspect de la vie et de l'histoire de René Lévesque est peu connu dans la culture populaire. Parmi les éléments mentionnés, il y a la reconnaissance, en 1985, par le gouvernement Lévesque, de 10 des 11 Premières Nations⁷⁴. Plus largement, c'est l'attitude générale de René Lévesque qui est commentée, soit une réelle reconnaissance des Premières Nations et une ouverture à initier des dialogues nation à nation.

C'est autour de la Paix des Braves que le nombre de références à ce René Lévesque est le plus important. Bernard Landry s'inscrit alors en filiation à René Lévesque, en négociant cet accord économique avec la nation crie. Certaines des références subséquentes reviennent sur ces événements, comme celle-ci, prononcée lors du 20^e anniversaire de la Paix des Braves.

« Le Québec, sous René Lévesque, a été l'un des premiers États occidentaux à reconnaître les communautés autochtones en tant que nations à part entière, en tant que peuples fondateurs même. Cette reconnaissance, qui a mené à des avancées importantes, comme la signature de cette «Paix des Braves», sert maintenant de modèle dans le monde entier. Il faut évidemment saluer l'approche constructive, ouverte et respectueuse de Ted Moses, grand chef du Grand Conseil des Cris de l'époque, et de Bernard Landry, alors premier ministre du Québec. Il fallait de grands leaders pour comprendre la nécessité, pour l'avenir, d'établir un dialogue d'égal à égal, de nation à nation, car, selon toute vraisemblance, nous allons continuer de partager ce riche territoire québécois. De la même façon, nous partagerons à jamais des accords et des désaccords ainsi qu'une façon de gérer ces derniers. » - Joël Arseneau, PQ, 8 février 2022⁷⁵

⁷³ Mario Dumont, 10 juin 1998, dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Trente-cinquième législature - Deuxième session*, 1996.

⁷⁴ Guy Chevrette, 28 mars 2000, dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Trente-sixième législature - première session*, 1999.

⁷⁵ Joël Arseneau, 8 février 2022 dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Quarante-deuxième législature - première session*, 2018.

René Lévesque, l'artisan de la loi 101

La loi 101 est la loi phare du premier mandat de René Lévesque. Son nom est donc largement associé à cette loi, tout comme celui de Camille Laurin et, lors des hommages à René Lévesque, cette loi est constamment mentionnée⁷⁶. Cependant, ce sont les évocations solitaires qui sont les plus intéressantes. L'évocation de cette loi et de René Lévesque se réalise lorsque le gouvernement fait de semblables politiques visant à protéger l'identité distincte du Québec, mais impactant par le même fait des droits et libertés prévus dans les Chartes. Le moment où le nombre de mentions a été le plus élevé, c'est lors des débats sur la Charte des valeurs, en 2013. De même, quelques mentions sont faites contre le gouvernement Legault, entourant les débats sur le projet de loi 21, la *Loi sur la laïcité de l'État*.

« Et ça ressemble beaucoup au débat qu'on a connu sur la loi 101. C'est franchement assez fascinant, M. le Président, d'aller revoir les manchettes, d'aller revoir les commentaires qui avaient été faits au moment de l'adoption de la loi 101 ou dans les mois qui ont précédé l'adoption de la loi 101. Parce que la loi 101, M. le Président, c'était justement ça, c'était un équilibre entre les droits individuels et les droits collectifs, c'était une pièce maîtresse de législation qui a marqué notre histoire et qui marque encore notre histoire. Et c'était justement ce pari que faisaient René Lévesque, et Camille Laurin, et le gouvernement du Parti québécois d'alors, il fallait justement en arriver à un équilibrage sensible, nuancé, raisonnable entre les droits individuels et les droits collectifs. » – Bernard Drainville, PQ, 23 octobre 2012⁷⁷

René Lévesque, l'humain et sa vie avant la politique

Naturellement, certaines références sont réalisées concernant la vie à René Lévesque avant la politique. Celles-ci se divisent en deux catégories. Les références au journalisme, et les références à son passé militaire, durant la Deuxième Guerre mondiale et la guerre de Corée. Les premières sont assez larges, faisant mention de sa participation à plusieurs médias, comme *Le Clairon*, mais

⁷⁶ François Legault, 9 juin 2022 dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Quarante-deuxième législature - première session*, 2018.

⁷⁷ Bernard Drainville, 23 octobre 2012 dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Quarantième législature - première session*, 2012.

plus souvent, à la mythique émission *Point de Mire*, à Radio-Canada.⁷⁸ Les secondes détaillent la nature de la participation de René Lévesque à ces deux guerres. L'un des éléments revenant souvent, c'est la découverte des camps de la mort. Certains parlementaires associent cette expérience guerrière à la fois à une méfiance face à un nationalisme étroit, de même qu'à une grande sensibilité vis-à-vis les minorités.

« C'est dans cette foulée-là qu'il a d'ailleurs été un des premiers à entrer dans le camp de concentration de Dachau. Et ce qu'il y a vu a laissé en lui une trace profonde, indélébile, à tel point qu'il a gardé, je pense, tout au long de sa vie un respect immense pour l'être humain. Puis on le dit souvent, René Lévesque, c'était un humaniste. Je pense qu'on peut faire l'hypothèse que ce moment-là de sa vie a été déterminant pour qu'il exprime ensuite de plein de manières ce grand respect qu'il avait pour l'être humain. » – Gabriel Nadeau-Dubois, QS, 9 juin 2022⁷⁹

En ce sens, les qualités humaines de René Lévesque sont largement commentées et on lui en attribue des grandes. Sa capacité à charmer, à être à l'écoute de la population et son rythme, de se soucier des vrais enjeux des gens, bref, de les aimer.

« D'abord, la première chose de tous ses talents et de tous ses accomplissements, la première chose qui reste à mon avis, une chose simple, c'est que René Lévesque était proche des Québécois. C'était un homme qui aimait profondément le Québec, un homme qui aimait profondément les Québécois, qui a rendu service au peuple du Québec de toutes sortes de façons. » - Mario Dumont, ADQ, 1^{er} novembre 2007⁸⁰

Ces références à son passé de journaliste ou à ses qualités humaines sont intéressantes puisqu'elles démontrent que de larges pans de la vie de René Lévesque sont des objets desquels on peut parler au sein du parlement, alors que la culture populaire et la culture parlementaire sont parfois séparées en thématiques distinctes. Elles démontrent aussi que ses vertus humaines, et non seulement ses réalisations politiques, sont suffisamment ancrées dans la culture pour être utilisées dans la confrontation des partis politiques.

⁷⁸ Line Beauchamp, 16 mai 2002, François Legault, 9 juin 2022, dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Trente-sixième législature - deuxième session*, 2001; Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Quarante-deuxième législature - première session*, 2018.

⁷⁹ Gabriel Nadeau-Dubois, 9 juin 2022 dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Quarante-deuxième législature - première session*, 2018.

⁸⁰ Mario Dumont, 1^{er} novembre 2007 dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Trente-septième législature - deuxième session*, 2006.

René Lévesque, libéral et artisan de la Révolution tranquille

La particularité de la figure de René Lévesque dans l'histoire politique québécoise contemporaine, c'est son passage dans les deux formations politiques les plus importantes dans l'histoire politique contemporaine, le Parti libéral et le Parti québécois. Ce moment historique, le René Lévesque d'avant le Congrès libéral de 1967, est donc un espace partagé, mais aussi un espace contesté.

« Il faut d'ailleurs se rappeler que le premier ministre, M. René Lévesque, faisait partie de « l'équipe du tonnerre » de Jean Lesage, on s'en souviendra, et que sans doute il s'est inspiré de son passage au sein d'un gouvernement libéral pour lancer son programme politique en 1976, puisque l'arrivée au pouvoir de M. Lévesque aura donc été marquée par un désir vraiment d'entreprendre plusieurs réformes dans différents secteurs d'activité publique. » – Yvon Vallières, PLQ, 15 novembre 2011⁸¹

La référence libérale de René Lévesque est un marqueur d'époque, un espace de chevauchement entre la référence plus large à la Révolution tranquille, la référence à la nationalisation de l'hydroélectricité, à l'amélioration des relations avec les Premières Nations et aux déclarations réalisées à cette époque, sur une multitude de sujets, notamment la question des fusions des municipalités. Son passage au ministère de la Famille et du Bien-Être social fait, en somme, l'objet de peu de mentions⁸².

La référence à la Révolution tranquille dépasse par moment cette appartenance au gouvernement libéral de Jean Lesage. Elle fait office de référence à une révolution sociale, une prise en main du peuple québécois dont le narratif demeure peu contesté.

« Dans une revue intitulée *Cité libre*, dont quelques noms de contributeurs, tels Trudeau, Lévesque, Pelletier, Vallières... suffit à nous démontrer comment cette révolution pas si tranquille n'était pas le fait d'un seul parti politique, mais celle de toute la société québécoise. Et c'est bien ce qui se produit en 1960. En appuyant largement « l'équipe du tonnerre » de Jean Lesage, ce sont les Québécoises et les Québécois qui, pour la première fois, se sont mis au pouvoir. » - Pauline Marois, PQ, 9 juin 2010⁸³

⁸¹ Yvon Vallières, 15 novembre 2011 dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Trente-neuvième législature - Deuxième session*, 2011.

⁸² Harold LeBel, 29 novembre 2021, dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Quarante-deuxième législature - première session*, 2018.

⁸³ Pauline Marois, 9 juin 2010 dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Trente-neuvième législature - première session*, 2009.

René Lévesque, le premier ministre

De la même manière que pour la référence libérale, la période de deux mandats où René Lévesque agit à titre de premier ministre est un marqueur d'époque. Un certain nombre d'interventions s'y rattache sans dire quelque chose de cette époque ou de René Lévesque. Par exemple, plusieurs échanges ont lieu en 2008 et 2009, où l'on apprend que Jean Charest reçoit une double rémunération, comme chef du Parti libéral et comme premier ministre. On réfère alors aux anciens premiers ministres, dont René Lévesque, pour souligner le fait que c'est une première et qu'il y a des questions éthiques à se poser⁸⁴. Cependant, un bon nombre d'autres soulignent les grandes réformes réalisées sous ses deux mandats : la loi sur la protection des terres agricoles, la loi sur l'assurance automobile, la loi sur la protection des consommateurs, la loi sur les jeunes contrevenants, le régime d'épargne-action, le développement des relations internationales avec la France, le financement du Cirque du Soleil, la reconnaissance du génocide arménien, etc.⁸⁵ Voici les deux manières dont ce René Lévesque apparaît typiquement dans notre corpus, comme référence substantielle, propice à un usage offensif ou rituel, ou simplement comme usage relationnel.

« M. le Président, le gouvernement de René Lévesque, il n'a pas chômé non plus dans ses deux premières années. J'ai eu l'honneur d'en faire partie. Le bilan des deux premières années: loi 101, loi sur le financement des partis politiques, zonage agricole, loi antibriseurs de grève, assurance automobile du Québec, Office des personnes handicapées. » - Bernard Landry, PQ, 12 avril 2005⁸⁶

« Ce professeur actif dans le monde syndical [François Gendron] aura donc été choisi par René Lévesque pour faire partie de son équipe au sein d'un autre grand parti, le Parti québécois. Il aura été élu, donc, pour la première fois il y a 35 ans et réélu neuf fois consécutives. » - Gérard Deltell, ADQ, 15 novembre 2011⁸⁷

⁸⁴ Stéphane Bédard, 16 septembre 2009, dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Trente-neuvième législature - première session*, 2009.

⁸⁵ Pauline Marois, 15 novembre 2011, dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Trente-neuvième législature - Deuxième session*, 2011.

⁸⁶ Bernard Landry, 12 avril 2005 dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Trente-septième législature - première session*, 2003.

⁸⁷ Gérard Deltell, 15 novembre 2011 dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Trente-neuvième législature - Deuxième session*, 2011.

René Lévesque, le grand politique

Comme le disait un parlementaire de notre corpus, à n'avoir fait qu'une partie des réalisations de René Lévesque, un ou une parlementaire pourrait déjà juger sa carrière bien remplie. Une certaine idée de « grandeur » accompagne donc René Lévesque, qui se témoigne par l'usage fréquent du terme « grand » et de ces variantes : « grand politicien », « grand premier ministre », « grand homme ». Bref, comme le dit si souvent Bernard Landry, le « grand René Lévesque ».

« Je ne peux m'empêcher de penser à ces grands premiers ministres qui ont siégé en cette Chambre, qui ont marqué l'histoire du Québec. Qu'on pense à Honoré Mercier, qu'on pense à Jean Lesage, à René Lévesque. Je ne peux m'empêcher de penser à ces grands parlementaires, à ces grandes parlementaires qui ont siégé également en cette Chambre. » - Stéphane Bergeron, PQ, 21 mars 2006⁸⁸

Cette idée de grandeur est également rendue par le vocabulaire lyrique utilisé pour le décrire. À en croire bon nombre de références de notre corpus, René Lévesque n'a pas seulement agi au niveau politique, mais au niveau métapolitique, transformant la manière de vivre, de penser et de se penser, au Québec⁸⁹. Le possible contrecoup de cette mythification, Jean-François Lisée l'évoque bien, au moment de rendre hommage à la carrière politique de Françoise David.

« Je sais que nous avons ce même problème au Parti québécois depuis le départ de René Lévesque. Nous avons une étoile vers laquelle nous tentons de tendre en sachant toujours que nous n'y arriverons pas. Alors, c'est peut-être le legs de Françoise, entre autres choses, au sein de Québec solidaire. » - Jean-François Lisée, PQ, 14 mars 2017⁹⁰

Il y a ici un contraste intéressant entre *René, le grand politique* et *René, l'humain*. En même temps que l'on souligne sa grandeur et le poids que représente son héritage pour ceux et celles qui le précèdent, on témoigne de vertus humaines, d'une capacité à être proche des gens et, à en croire Camille Laurin, à être une représentation fidèle de leurs ambiguïtés.

Il me semble que se joue ici une des manifestations de l'évolution des conditions de production du mythe, sous les régimes démocratiques. La littérature entourant les « héros nationaux » témoigne

⁸⁸ Stéphane Bergeron, 21 mars 2006 dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », *Trente-septième législature - deuxième session*, 2006.

⁸⁹ Jean-François Lisée, 2 novembre 2017, dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », 2014.

⁹⁰ Jean-François Lisée, 14 mars 2017 dans Assemblée nationale du Québec.

de cette évolution. Contrairement aux sociétés aristocratiques ou sous des régimes autoritaires, la société démocratique ne supporte pas la figure autoritaire, de père de la nation. Ici, au Québec, on a préféré cacher la statue de Duplessis pendant 17 ans, avant de l'installer, en 1977⁹¹. Le héros démocratique se doit d'être fait dans le même bois que tout le monde, mais en mieux : « Il y a une parfaite harmonie entre Washington et l'Amérique. (...) Il sent, il se conduit comme elle (...). Il la représente dans tout ce qu'elle a de plus distinctif et de meilleur (...). Les qualités de tous sont en lui comme elles ne sont chez personne. Il ressemble à tous mais il n'a pas d'égal. »⁹² Le mythe de René Lévesque contient ce même paradoxe, d'être à la fois une figure humaine et accessible, tout en étant la somme des aspirations collectives, en ce sens inatteignable.

En rappel, ces René Lévesque, s'ils existent dans le discours des parlementaires, sont des abstractions, des fragments purifiés de la vie et l'œuvre de René Lévesque. Les aspects contradictoires sont généralement exclus de ces représentations. Par exemple, aucune mention n'est réalisée concernant son élection de 1960, où des pratiques électorales douteuses ont été utilisées par son équipe électorale. Rien non plus sur la protection de certains contrats publics de son beau-frère Philippe, au moment où il est ministre des Travaux publics. Ou encore sur les nombreux « Renérendums », où René Lévesque a forcé des changements de position de la part des membres du Parti québécois⁹³. Aucune mention non plus sur les quelques échecs de son nationalisme économique, comme la sidérurgie d'État Sidbec ou la nationalisation de « l'or blanc », l'amiante⁹⁴. Ni sur la démarche confuse vers le référendum de 1980⁹⁵. Parfois, la confrontation entre les différents partis politiques laisse voir les ambiguïtés du personnage, comme les interprétations divergentes de la position de René Lévesque sur la loi 101, où celui-ci était effectivement plus modéré que son parti et Camille Laurin, puisqu'il reconnaissait l'impact que

⁹¹ *Discours de René Lévesque lors de l'inauguration de la statue de Duplessis, en 1977* (Québec, 1977), <https://www.youtube.com/watch?v=9jGRqudB2pc>.

⁹² Daniel Fabre, « L'atelier des héros », in *La fabrique des héros*, éd. par Pierre Centlivres, Daniel Fabre, et Françoise Zonabend (Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1999), 233-318, <https://doi.org/10.4000/books.editionsmslh.4038>.

⁹³ Pierre Godin, *René Lévesque, héros malgré lui* (Montréal: Éditions du Boréal, 1997), 31-34; 365-66; Pierre Godin, *René Lévesque, un enfant du siècle* (Montréal: Éditions du Boréal, 1994),

⁹⁴ Pierre Godin, *René Lévesque, l'espoir et le chagrin* (Montréal: Éditions du Boréal, 2001), 233-35; Pierre Godin, *René Lévesque, héros malgré lui* (Montréal: Éditions du Boréal, 1997), 257-58.

⁹⁵ Godin, *Ibid.*, 306-7.

cette loi aurait sur la minorité anglo-québécoise⁹⁶. De la même manière, une seule mention est réalisée sur les importantes compressions salariales de la fonction publique lors du deuxième mandat de René Lévesque, pour justifier les politiques austéritaires du gouvernement Couillard⁹⁷.

Voici un tableau témoignant des différents René Lévesque mobilisés en fonction des partis politiques.

Tableau 5

Pourcentages d'usage des René Lévesque en fonction des partis politiques					
	PQ	PLQ	ADQ	QS	CAQ
René Lévesque, le démocrate	12%	32%	50%		20%
René Lévesque, le nationaliste	10%	16%	10%	29%	27%
René Lévesque, le souverainiste	16%	4%	10%	29%	
René Lévesque et les Premières Nations	4%	4%	5%		
René Lévesque et la loi 101	2%	2%			27%
René Lévesque, l'humain	6%	5%	5%	42%	13%
René Lévesque, le libéral	18%	7%	5%		
René Lévesque, premier ministre	24%	26%	5%		7%
René Lévesque, grand politique	8%	4%	10%		7%

Le premier constat, c'est la **plus grande variation des références** à René Lévesque pour le Parti Québécois que pour les autres formations politiques. Cinq manières de référer à René Lévesque sont au-dessus de 10%, alors que ce n'est que trois pour le Parti libéral. Cela démontre encore une fois la plus grande appartenance de René Lévesque à ce parti politique.

Le deuxième constat, conséquemment, est la **présence de formes fixes de références** pour les autres formations politiques. Le Parti libéral, l'Action démocratique et Québec solidaire n'ont qu'une catégorie au-dessus de 30%, alors que le Parti Québécois n'en a aucune. Pour le Parti

⁹⁶ Godin, *Ibid.*, 186-87.

⁹⁷ Pierre Moreau, 18 septembre 2014, dans Assemblée nationale du Québec, « Journal des débats de l'Assemblée », 2014.; Pierre Godin, *René Lévesque, l'homme brisé* (Montréal: Éditions du Boréal, 2005), 259.

libéral, le caractère démocrate de René Lévesque se distingue notamment comme usage offensif contre le Parti québécois, sur les éléments nommés plus tôt : l'usage des bâillons et le non-respect de la volonté populaire quant aux fusions municipales, principalement sous Bouchard et Landry. Pour l'Action démocratique du Québec, c'est la critique soutenue du mode de scrutin qui justifie cette très forte récurrence de René Lévesque, démocrate. Pour la Coalition Avenir Québec, René Lévesque est essentiellement la figure de deux choses : le développement économique du Québec et la défense du peuple québécois, de sa langue et de sa culture. C'est le parallèle entre le projet de loi 21 et le projet de loi 101 qui cause ce nombre important de mentions des batailles linguistiques de René Lévesque. Finalement, pour Québec solidaire, c'est le choix, dans le cadre des hommages à René Lévesque, de faire des interventions portant principalement sur son humanisme plutôt que ses accomplissements politiques, et leur commun engagement vis-à-vis le projet d'indépendance.

Le troisième constat, de nature qualitative, est que dans l'arène politique qu'est l'Assemblée nationale, **nul n'évoque les défauts et les contradictions de René Lévesque si cela n'avantage personne**. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cet état de fait. La première est le fait que ces défauts et ces contradictions de René Lévesque font peu partie de l'iconographie bâtie pour représenter René Lévesque dans la littérature et les œuvres télévisuelles. L'appréciation générale des parlementaires de la figure de René Lévesque n'est donc pas affectée par ces défauts et contradictions. La deuxième est liée à la thèse que René Lévesque est un mythe politique. L'un des traits essentiels du mythe, c'est sa sacralité, le fait d'être peu contestable. Il n'y a pas d'avantages politiques à nuancer la figure de René Lévesque. Au contraire, peut-être, l'entretien de la mémoire de René Lévesque profite à l'ensemble des parlementaires, puisqu'il est un symbole positif pour l'institution qu'est l'Assemblée nationale. La troisième est plus simple : l'Assemblée nationale n'est pas un espace propice à nuancer les mythes qui sont mobilisés en son sein. Les usages qui sont réalisés dans le cadre de la période de questions et de réponses orales se doivent d'être simples et compréhensibles de l'auditoire afin d'être efficaces. Elles vont donc s'appuyer sur des lieux communs. Les usages dans le cadre des débats sur les motions sont souvent de nature rituelle, notamment pour rendre hommage à René Lévesque. Il serait malvenu de porter atteinte à sa réputation dans ce contexte. En somme, parlez-en bien ou n'en parlez pas.

Conclusion

Revenons sur les hypothèses qui ont porté cette exploration des raisons et de la forme des références à René Lévesque dans les travaux de l'Assemblée.

1. Les références vont avoir différents usages.
 - 1.1. Les références ont soit un caractère rhétorique « fort », servant à attaquer ou se défendre contre un adversaire, soit un caractère rhétorique « faible », entretenant le mythe René Lévesque.
 - 1.2. Compte tenu du caractère « mythique » de René, tous les usages seront utilisés, indépendamment du parti politique.

Mon analyse des références me confirme l'effectivité des quatre types que j'ai élaborés – usage offensif, défensif, rituel et relationnel –. Ces usages demeurent également persistants dans le temps, malgré la baisse des usages rhétoriques forts en même temps que le nombre de mentions lors de la période de questions et réponses orales. Comme montré dans le *tableau 4*, les usages rhétoriques forts (offensif et défensif) passent sous la barre des 35% après 2004, mais seront tout de même sujets à des hausses, sous les gouvernements Marois et Legault.

La deuxième hypothèse est cependant partiellement invalidée. Il y a des différences significatives d'usage entre les partis politiques. Comme montré dans le *tableau 3*, les deux usages les plus importants du Parti québécois sont les usages défensif et rituel, alors que pour le Parti libéral et l'Action démocratique du Québec, l'usage offensif est l'usage le plus fortement utilisé. La plus grande appartenance de René Lévesque au Parti québécois – que j'ai témoigné à plusieurs reprises dans le cadre de cet essai – montre que, si la référence à René Lévesque a probablement réussi à devenir une référence partagée au sein de la société, elle a moins bien traversé les frontières plus étanches des formations politiques, cultivant leurs différences au sein de l'arène politique.

2. De l'homme et de son héritage, plusieurs « René Lévesque » ont été réifiés.
 - 2.1. Les différents partis politiques réfèrent à des facettes différentes de son héritage.
 - 2.2. Les références à René Lévesque entre 1997 et 2022 vont se « sédimenter » en des formes plus stables.

Comme pour les différents types d'usages, l'analyse de mon corpus confirme l'existence de plusieurs René Lévesque différents, partageant des traits semblables. Ces traits semblables se démontrent par l'usage d'un champ lexical et thématique cohérent, comme la référence au

« démocrate », au « grand politicien » et au « nationaliste ». Les René Lévesque repérés dans notre corpus sont ceux que je vous ai présentés dans les dernières pages : *René Lévesque, le démocrate* – *René Lévesque, le nationaliste* – *René Lévesque, le souverainiste* – *René Lévesque, l'ami des Premières Nations et des Inuits* – *René Lévesque, l'artisan de la loi 101* – *René Lévesque, l'humain et sa vie avant la politique* – *René Lévesque, libéral et artisan de la Révolution tranquille* – *René Lévesque, le premier ministre* et *René Lévesque, le grand politique*.

Les partis politiques réfèrent effectivement à des René Lévesque différents, tels qu'il est possible de le voir dans le *tableau 5*. Le Parti québécois réfère principalement à *René Lévesque, le premier ministre*, le Parti libéral et l'Action démocratique du Québec à *René Lévesque, le démocrate*, Québec solidaire à *René Lévesque, l'humain et sa vie avant la politique* et la Coalition Avenir Québec, à *René Lévesque, l'artisan de la loi 101* et *René Lévesque, le nationaliste*. Cependant, comme montré dans notre analyse qualitative, ces catégories peuvent invisibiliser des conflits d'interprétations. Le nationalisme de René a ainsi trois manifestations pouvant être prises de manière contradictoire, ce qui donne lieu à des différences partisans.

Finalement, les références se sont effectivement sédimentées. La référence à René Lévesque se ritualise parce que la mémoire vivante de René Lévesque, les parlementaires qui l'ont connu, quitte l'Assemblée. Les références plus personnelles disparaissent, au profit de références plus classiques, inspirées des représentations largement diffusées de René Lévesque. Puisque l'Assemblée nationale est un lieu de débat des enjeux sociaux et non un congrès d'historiens, les parlementaires n'enrichissent que très peu la compréhension contemporaine de la vie et l'œuvre de René Lévesque, mais en mobilisent plutôt les lieux communs en fonction de leurs intérêts partisans.

En constatant, en cours de rédaction, la baisse rapide du nombre de mentions de René Lévesque, j'ai eu un instant de stupeur, me demandant si je n'étais pas face à un mythe en voie d'extinction. En fait, avec le passage d'une mémoire vivante à une mémoire médiatisée de René Lévesque, ce n'est que maintenant qu'il est possible d'évaluer la persistance du mythe, si l'entretien de sa mémoire dans notre imaginaire collectif est suffisant pour maintenir notre rapport affectif à sa personne. Pour l'heure, la référence semble demeurer suffisamment populaire dans l'espace public. On soutenait encore, quelques jours avant la remise de cet essai, un parallèle entre René

Lévesque et l'actuel premier ministre, François Legault, en soulignant par le même fait le 40^e anniversaire de son départ de la vie politique⁹⁸. Mais avec la diversification des sources d'informations, cette transmission n'est pas aussi certaine pour les prochaines générations.

Pourquoi serait-ce-t-il important? René Lévesque ne pourrait-il pas, sans conséquences, retourner sagement siéger parmi les autres figures tutélaires de l'histoire, et faire usage de son éternel devoir de réserve? Non, pas sans conséquences. Dans son ouvrage *Raison et déraison du mythe*, Gérard Bouchard souligne que les mythes ont des points d'ancrage, ils sont liés à d'autres mythes. Dans le cas de René Lévesque, l'un de ces points d'ancrage est le mythe de la Révolution tranquille, qui n'est ni plus ni moins que l'avènement du Québec moderne. Ces mythes – et les valeurs, les émotions qui s'y rattachent – sont co-dépendants. Si l'un tombe, l'autre se fragilise. Gérard Bouchard évoque également les deux pendants du mythe : celui-ci éclaire, nourrit la volonté de la mise à l'action des individus dans une certaine direction, autant qu'il nous donne des œillères, une incapacité à voir et comprendre certains pans du réel. Les mythes structurent donc le schème de pensée d'une société. Il faut donc se demander : qu'est-ce qui est éclairé par les mythes de la Révolution tranquille et de René Lévesque? Si ces mythes sont polysémiques, ils représentent une vision sociale de l'État, son devoir d'intégrité et une aspiration fondamentale de démocratisation. Dans les temps incertains qui sont les nôtres, ces mythes me semblent donc encore utiles. Nécessaires. Garant d'une plus grande résilience pour les acquis de la société québécoise. Si nous voulons conserver la spécificité québécoise, notamment en termes de cohésion sociale, il faut pour cela conserver les éléments qui maintiennent la « fenêtre d'Overton », les balises de l'acceptabilité sociale au Québec. René Lévesque est, même après sa mort, de cette trempe. Nous avons encore besoin de lui.

⁹⁸ Michel C. Auger, « Une décision plus difficile que celle de René Lévesque », *La Presse*, 20 juin 2025, La Presse édition, <https://www.lapresse.ca/contexte/chroniques/2025-06-22/une-decision-plus-difficile-que-celle-de-rene-levesque.php>.

Bibliographie

Amossy, Ruth. « Construire la légitimité et l'autorité politiques en discours ». *Argumentation et analyse du discours* 28 (2022). <https://doi.org/10.4000/aad.5984>.

Anderson, Jean-Christophe. « Le rôle du leader du gouvernement et la question du temps à l'Assemblée nationale ». Fondation Jean-Charles-Bonenfant, 2020.
https://www.fondationbonenfant.qc.ca/doc/stages/essais/2020/JCAnderson_Essai.pdf.

Assemblée nationale du Québec. « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ». Québec: Assemblée nationale du Québec, 15 décembre 2014.
<https://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/lexique/affaires-inscrites-par-les-deputes-de-l-opposition.html>.

Assemblée nationale du Québec. « Journal des débats de l'Assemblée ». *Trente-cinquième législature - Deuxième session*, 1996.

Assemblée nationale du Québec. « Journal des débats de l'Assemblée ». *Trente-sixième législature - première session*, 1999.

Assemblée nationale du Québec. « Journal des débats de l'Assemblée ». *Trente-sixième législature - deuxième session*, 2001.

Assemblée nationale du Québec. « Journal des débats de l'Assemblée ». *Trente-septième législature - première session*, 2003.

Assemblée nationale du Québec. « Journal des débats de l'Assemblée ». *Trente-septième législature - deuxième session*, 2006.

Assemblée nationale du Québec. « Journal des débats de l'Assemblée ». *Trente-huitième législature - première session*, 2007.

Assemblée nationale du Québec. « Journal des débats de l'Assemblée ». *Trente-neuvième législature - première session*, 2009.

Assemblée nationale du Québec. « Journal des débats de l'Assemblée ». *Trente-neuvième législature - Deuxième session*, 2011.

Assemblée nationale du Québec. « Journal des débats de l'Assemblée ». *Quarantième législature - première session*, 2012.

Assemblée nationale du Québec. « Journal des débats de l'Assemblée ». *Quarante et unième législature - première session*, 2014.

Assemblée nationale du Québec. « Journal des débats de l'Assemblée ». *Quarante-deuxième législature - première session*, 2018.

Assemblée nationale du Québec. « Journal des débats de l'Assemblée ». *Quarante-deuxième législature - deuxième session*, 2021.

Assemblée nationale du Québec. « La fonction de député ». In *L'ABC de l'Assemblée*. Québec: Assemblée nationale du Québec, 2025. <https://www.assnat.qc.ca/fr/abc-assemblee/fonction-depute/index.html>.

Auger, Michel C. « Une décision plus difficile que celle de René Lévesque ». *La Presse*, 20 juin 2025, La Presse édition. <https://www.lapresse.ca/contexte/chroniques/2025-06-22/une-decision-plus-difficile-que-celle-de-rene-levesque.php>.

Ballet, Marion, Domitille Caillat, Hugues Constantin de Chanay, et Dominique Desmarchelier. « Pourquoi reprendre la parole de l'autre ? » *Mots. Les langages du politique.*, n° 122 (12 mars 2020): 9-19. <https://doi.org/10.4000/mots.26000>.

Bédard, Eric. « René Lévesque ». In *Figures marquantes de notre histoire: bâtir*, 293-310. Montréal: VLB Éditeur, 2023.

Bélanger, André-J. « La communication politique, ou le jeu du théâtre et des arènes ». *Hermès* n° 17-18, n° 3 (1995): 125-43. <https://doi.org/10.4267/2042/15213>.

Bouchard, Gérard. *Raison et déraison du mythe: au coeur des imaginaires collectifs*. Montréal: Boréal, 2014.

Cagninelli, Claudia, et Cécile Desoutter. « Dialogisme et argumentation dans le débat parlementaire sur le délit d'entrave à l'IVG ». *Mots. Les langages du politique.*, n° 122 (12 mars 2020): 39-55. <https://doi.org/10.4000/mots.26080>.

Chahine, Karim. « « Modeler la mémoire » : Le Monument en hommage aux femmes en politique et les pratiques commémoratives à l'Assemblée nationale du Québec ». Fondation Jean-Charles-Bonenfant, 2019. https://www.fondationbonenfant.qc.ca/doc/stages/essais/2019/Chahine_Karim_Essai.pdf.

Cottret, Bernard, et Lauric Henneon. « La commémoration, entre mémoire prescrite et mémoire proscrite ». In *Du bon usage des commémorations*, édité par Bernard Cottret et Lauric Henneon, 7-24. Presses universitaires de Rennes, 2010. <https://doi.org/10.4000/books.pur.109547>.

David-Blais, Martin. « Sur l'usage de l'appel à l'autorité dans les débats politiques : le cas des débats électoraux télévisés canadiens et québécois ». *Communication. Information. Médias. Théories. Pratiques* 18, n° 2 (1998): 30-51.

Di candido, Vincent. « Paul St-Pierre Plamondon, le dauphin de René-Lévesque ? », 20 février 2024, Échos Montréal édition. <https://echosmontreal.com/paul-st-pierre-plamondon-le-dauphin-de-rene-levesque/>.

Discours de René Lévesque lors de l'inauguration de la statue de Duplessis, en 1977. Québec, 1977. <https://www.youtube.com/watch?v=9jGRqudB2pc>.

Duval, Laurent. *Le mythe René Lévesque: portrait d'une société divisée.* Montréal: Liber, 2015.

Fabre, Daniel. « L'atelier des héros ». In *La fabrique des héros*, édité par Pierre Centlivres, Daniel Fabre, et Françoise Zonabend, 233-318. Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1999. <https://doi.org/10.4000/books.editionsmsmh.4038>.

Fortin, Steve E. « Québec solidaire, nouvel héritier de René Lévesque? Ridicule! » *Le journal de Montréal*, 27 septembre 2018, Le journal de Montréal édition. <https://www.journaldemontreal.com/2018/09/27/quebec-solidaire-nouvel-heritier-de-rene-levesque-ridicule>.

Godin, Pierre. *René Lévesque, héros malgré lui.* Montréal: Éditions du Boréal, 1997.

Godin, Pierre. *René Lévesque, l'espoir et le chagrin.* Montréal: Éditions du Boréal, 2001.

Godin, Pierre. *René Lévesque, l'homme brisé.* Montréal: Éditions du Boréal, 2005.

Godin, Pierre. *René Lévesque, un enfant du siècle.* Montréal: Éditions du Boréal, 1994.

Grégoire, Marie, et Pierre Gince. *René Lévesque et nous: 50 regards sur l'homme et son héritage politique.* Montréal, Québec: Les Éditions de l'Homme, 2020.

Groupe Léger & Léger, éd. *Les personnalités marquantes des 50 dernières années au Québec - Top 10 des personnalités québécoises les plus marquantes - Top 10 des chansons les plus marquantes.* Montréal, 2014. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4146970>.

Lavallée, Hugo. « Virage à droite à l'Assemblée nationale? », 7 octobre 2024, Radio-Canada édition. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2110383/virage-droite-assemblee-nationale-pspp-reduction-fonctionnaires>.

Le discours de départ de René Lévesque. Congrès à la présidence du PQ, 1985. <https://www.youtube.com/watch?v=DeWsrJ4LwNY>.

Les champions : la façade du pouvoir. Documentaire. ONF, 1978. https://www.onf.ca/film/les_champions_la_facade_du_pouvoir/.

Les champions : le dernier combat. Documentaire. ONF, 1988. https://www.onf.ca/film/champions_dernier_combat/.

Les champions : surprises destinées. Documentaire. ONF, 1978. https://www.onf.ca/film/champions_surprenantes_destinees/.

Lévesque, René. *Attendez que je me rappelle*. Québec/Amérique. Montréal: Éd. Québec/Amérique, 1994.

Migneault, Dominic. « La période des questions à l'Assemblée nationale : perspective historique et étude comparée ». Fondation Jean-Charles-Bonenfant, 2011.
<https://www.fondationbonenfant.qc.ca/doc/stages/essais/2011/2011Migneault.pdf>.

Panneton, Jean-Charles. *Le gouvernement Lévesque - tome 1 - De la genèse du PQ au 15 novembre 1976*. Québec: Septentrion, 2016.

Panneton, Jean-Charles. *Le gouvernement Lévesque - tome 2 - Du temps des réformes au référendum de 1980*. Québec, Québec: Septentrion, 2016.

Peters, Siegfried. *La procédure parlementaire du Québec, 4e édition*. Édité par Assemblée nationale du Québec. Québec, 2021.
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4484411>.

Richer, Jocelyne. « Charte: Pauline Marois a trahi René Lévesque, selon Philippe Couillard ». *La presse canadienne*, 11 septembre 2013, Le Devoir édition.
<https://www.ledevoir.com/politique/quebec/387202/charte-pauline-marois-a-trahi-rene-levesque-selon-philippe-couillard>.

Robichaud, Olivier. « Québec solidaire serait le véritable héritier de René Lévesque, selon Manon Massé ». *HuffPost Québec*, 28 septembre 2018, HuffPost Québec édition.
https://www.huffpost.com/archive/qc/entry/quebec-solidaire-serait-le-veritable-heritier-de-rene-levesque-selon-manon-masse_qc_5cec505ae4b02127ff0ce965.

Sauvé, Mathieu-Robert. « Être (bien) informé, c'est être libre ! » *Documentation et bibliothèques* 64, n° 4 (2018): 12-18. <https://doi.org/10.7202/1061788ar>.

Searle, David. « De quoi unir le Québec : 626 motions qui ont fait consensus à l'Assemblée nationale durant la 39e législature ». Fondation Jean-Charles-Bonenfant, 2013.
https://www.fondationbonenfant.qc.ca/doc/stages/essais/2013/Searle_David.pdf.

Thériault, Joseph Yvon. « Langue et politique au Québec : entre mémoire et distanciation ». *Hérodote* n° 126, n° 3 (12 septembre 2007): 115-27. <https://doi.org/10.3917/her.126.0115>.

Vitale, María Alejandra, et Sol Montero. « Introduction. Discours politique et usages du passé en Argentine ». *Argumentation et analyse du discours* 29 (2022). <https://doi.org/10.4000/aad.6994>.

Zerubavel, Yael. « Le héros national : un monument collectif ». In *La fabrique des héros*, édité par Pierre Centlivres, Daniel Fabre, et Françoise Zonabend, 167-79. Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1999. <https://doi.org/10.4000/books.editionsmsmsh.4025>.